

LE TRAVAIL CSN

Vol. XXXVII — No 9

Ottawa, Ont., septembre 1961

Unité dans la liberté

“La Confédération des Syndicats nationaux veut, suivant la formule la plus appropriée et la plus efficace, étendre ses cadres aux dimensions du Canada. Elle croit fermement que les travailleurs canadiens désirent une organisation syndicale authentiquement canadienne qui collaborera loyalement avec les autres centrales nationales et internationales.”

Voilà ce que déclarait le président général de la CSN dans son rapport moral au 40e congrès de la CSN. Au cours du congrès, M. Jean Marchand devait préciser sa pensée dans ces termes:

“On m'a demandé si le désir, exprimé dans mon rapport “d'étendre les cadres de la Confédération aux dimensions du Canada” pouvait être interprété comme un défi au Congrès du Travail du Canada et un cri de guerre à l'adresse des unions in-

ternationales. Telle n'était certainement pas mon intention. L'expansion des cadres de la CSN doit se faire, comme je le disais “suivant la formule la plus appropriée et la plus efficace.” C'est-à-dire que l'affiliation au CTC, ou la réalisation de l'unité suivant toute autre modalité convenue entre les parties pourrait très bien constituer cette “formule la plus appropriée”. L'invasion syndicale massive, ne m'apparaît pas plus possible que souhaitable de part et d'autre.”

Enchaînant avec sa mise au point, M. Marchand se fit le proposeur d'une résolution offrant à la Fédération des Travailleurs du Québec de constituer avec la CSN un comité conjoint chargé d'étudier les conflits de juridiction entre les syndicats affiliés aux deux centrales. La proposition de M. Marchand fut endossée avec enthousiasme à l'unanimité des quelque 600 délégués présents.

§ § § § § § § § § §
René Hamel, ministre provincial du Travail, au Congrès du 40e anniversaire de la CSN.
§ § § § § § § § § §
“Si notre système démocratique et de libre entreprise ne peut trouver une solution au problème du chômage dans un bref délai, il court le risque de disparaître.”
§ § § § § § § § § §

Où va votre journal ?

Si j'écris VOTRE journal au lieu de NOTRE, c'est pour rappeler la situation particulière du Travail. Peu de journaux en effet sont la propriété de leurs lecteurs. C'est notre cas. Appartenant à la C.S.N., le Travail appartient à ses quelque 100,000 membres qui sont, par ailleurs, tous abonnés au journal.

Gérard Pelletier nous ayant quittés pour assumer au quotidien La Presse les importantes responsabilités que l'on sait, j'ai été désigné pour lui succéder à la direction du Travail.

Au premier rang des bonnes intentions qu'il est d'usage d'affirmer lorsque l'on assume des responsabilités nouvelles, je désire mentionner qu'il importe de conserver au journal son caractère de “miroir du mouvement!”.

Tout le monde tombera d'accord pour dire que Le Travail doit refléter la vie de la C.S.N. Cette vie cependant comporte de multiples aspects; on peut songer, bien sûr, aux activités et aux prises de positions de la C. S. N., en tant qu'institution, je crois cependant qu'il ne faut pas oublier la pensée et l'évolution des militants de la C.S.N.

Ce n'est pas un hasard que la plupart des collaborateurs du Travail ont été choisis à l'intérieur du mouvement et, pour plusieurs, parmi les officiers de nos syndicats ou de nos corps affiliés. Avec cette livraison de septembre 1961, nous inaugurons quelques nouvelles chroniques et nous ressuscitons l'une ou l'autre rubrique déjà familière à nos lecteurs. Au cours des prochains mois, une ou deux autres chroniques feront leur apparition tandis que s'allongera, du moins je l'espère, la liste des collaborateurs occasionnels.

L'expansion de la C.S.N. en ces derniers temps, dans des régions où les travailleurs de langue anglaise sont assez nombreux, nous amènera à porter plus d'attention à la section anglaise du journal. Nous espérons, en particulier, fournir à nos confrères de langue anglaise des textes originaux et non plus seulement des traductions.

Ce journal sera-t-il lu ?

Plusieurs militants syndicaux m'ont déjà dit, avec le sourire, qu'ils n'étaient pas des “liseux”. Grâce à l'excellente équipe de collaborateurs qui m'entoure, j'espère qu'il sera possible de faire un journal qui réponde d'assez près aux besoins et aux aspirations des travailleurs pour que tous ceux qui le reçoivent le lisent. Plus encore, il serait à souhaiter que bon nombre de lecteurs prennent l'habitude de correspondre avec le journal, nous faisant parvenir leurs remarques, critiques, suggestions, etc. D'ailleurs, nous tenterons de susciter des occasions propices au dialogue.

En nous mettant au travail pour que ces espoirs se réalisent, précisons que nous n'avons aucun goût pour la démagogie. Certaines publications semblent croire qu'il suffit de dire des injures et d'imprimer des “gros mots” pour attirer l'attention. Ce n'est pas le genre de succès que nous convoitons. Evitant, par ailleurs, de nous montrer pharisiens, nous tenterons de traiter avec justice nos amis comme nos ennemis. Les lecteurs jugeront du résultat de nos efforts.

Jean-Paul LEFEBVRE

Dialogue

Nous mentionnons dans une autre colonne, notre intention d'entretenir un dialogue avec nos lecteurs mais nous devrons aussi, jusqu'à nouvel ordre, instituer une chronique spéciale pour rectifier les interprétations douteuses que le journal LE MONDE OUVRIER, organe de la F. T. Q., a pris l'habitude de donner des faits et gestes de la C. S. N. et de ses dirigeants.

Nous préférons, quant à nous, que les prétendus apôtres de l'unité syndicale nous donnent l'occasion de situer le dialogue à un autre niveau. Jusqu'à maintenant, notre collègue a semblé s'amuser follement à multiplier les insinuations et

(Suite à la page 2)

M. White a vu NOIR

Un résidant de Sorel, M. Walter S. White, publiait récemment un livre intitulé “Pages from the History of Sorel”. En 175 pages de texte, l'auteur relate les faits qui lui paraissent les plus significatifs dans l'histoire de cette ville industrielle de 1642 à nos jours. Il s'agit, très évidemment, d'une esquisse sans prétention scientifique. Aussi sommes-nous tout disposés à ne pas chicaner M. White pour le caractère superficiel de son chapitre sur la “révolution industrielle de Sorel”.

Cependant, nous sommes assez étonnés de lire, à la page 114, le passage suivant: “The mother parish saw a succession of curés; the late Mgr P. S. Desranleau whose incumbency was marked by social upheavals which brought about the strikes and disturbances of 1937, and which eventually were responsible for his recall and replacement by the late Monsignor J. B. Nadeau. The death of Mgr Nadeau in 1958 occasioned the installation of the present curé, Monsignor J. C. Leclaire.”

On laisse ici entendre que Mgr Desranleau serait tombé en disgrâce auprès des autorités religieuses par suite de sa courageuse attitude lors des grèves de Sorel en 1937. Or, l'historien le moins fûté pourrait établir que Mgr Desranleau a quitté Sorel pour Sherbrooke où il était appelé à occuper le siège épiscopal. Devenir évêque est certain.

(Suite à la page 2)



Le comité exécutif de la C.S.N.: de gauche à droite, Adrien Plourde, vice-président, Jacques Dion, trésorier, Daniel Lessard, vice-président, Jeanne Duval, vice-présidente, René Gosselin, vice-prés., Marcel Pépin, secrétaire-général, Jean Marchand, président général, Eugène Rancourt, vice-prés., le chanoine Henri Pichette, aumônier général, Martial Laforest, vice-prés., et seul nouveau membre du comité exécutif, Ted. S. Payne, et Henri Vachon, tous deux vice-présidents.

L'année des femmes...



selon Jeanne
DUVAL,
vice-
présidente
de la C.S.N.

Le Congrès de 1960 a été qualifié de Congrès des femmes par certains journalistes, mais l'année qui a suivi ce congrès peut, elle-aussi, être qualifiée "d'année des femmes".

En effet, tout au cours de l'année, différentes initiatives ont été prises dans plusieurs centres de la province pour faire connaître le syndicalisme aux femmes et, par la suite, les amener à s'y intéresser.

Shawinigan a été le premier centre à démarrer, l'automne dernier. Le Comité féminin, fondé pendant l'été 1960 par un groupe de femmes de syndiqués, actives et dynamiques, commençait, à l'automne, une série de réunions qui se sont poursuivies tout l'hiver au rythme d'une rencontre par mois. On y a étudié, successivement, les structures du syndicat, la fonction de la cotisation syndicale, les principes chrétiens qui sont à la base de l'action syndicale de la C.S.N., et enfin, le problème scolaire dans la province.

Le centre d'Asbestos fondait, à son tour, un comité féminin au mois d'avril. Au mois de mai, il réunissait les femmes de syndiqués pour étudier les structures du syndicat et celles du Conseil central. A cet endroit, les travailleuses syndiquées ont formé un Comité consultatif, composé de trois femmes de l'usine, et qui a pour mission de renseigner les travailleuses sur les activités syndicales et de les faire participer le plus possible à ces activités. Le comité est aussi chargé de faire part à l'exécutif du syndicat des griefs que les femmes pourraient avoir dans

leur département. En somme, ce Comité est un organisme de liaison, qui aux dernières nouvelles, est bien vivant et rend de très grands services.

Le centre de St-Jean organisait une soirée d'étude en mai, et consacrait une moitié de l'horaire à la question féminine.

Le Conseil central de Sherbrooke, lors des journées d'études de mars, réservait une séance complète à l'étude du problème féminin, les femmes présentes manifestèrent un très grand intérêt qui se traduisit par l'organisation de deux jours complets d'étude pour les femmes de Windsor-Mills. A cet endroit, les travailleuses firent preuve d'un enthousiasme extraordinaire. En effet, les trois quarts des travailleuses syndiquées assistèrent au cours, et fournirent une participation des plus actives. Un grand désir d'apprendre et une grande volonté de présence, voilà ce qui caractérise les syndiquées de Windsor-Mills. A cet endroit, les femmes des syndiqués manifestèrent, elles aussi, un grand intérêt pour le syndicalisme. Au-delà de 250 épouses de syndiqués participèrent à la réunion tenue à leur intention.

Mieux qu'une balade

La Centrale professionnelle des Employés des Corporations municipales et scolaires mettait au programme de son congrès une réunion d'étude pour les femmes des congressistes. Initiative heureuse, qui, nous le souhaitons, aura des imitateurs. Les Fédérations, lors de leurs congrès, prévoient bien quelques balades, ici ou là, quelques réunions sociales pour les femmes des congressistes, mais jamais on a pensé à les intéresser aux problèmes qui sont en discussion dans ces congrès. Les affaires sérieuses aux hommes; les frivolités, voilà tout ce que peuvent comprendre ces pauvres femmes!

Les femmes des fonctionnaires municipaux et scolaires ont démontré, hors de tout doute, que les problèmes syndicaux n'étaient pas au-dessus de l'entendement féminin, qu'il ne fallait que leur donner l'occasion de se renseigner pour qu'elles deviennent des plus intéressées aux problèmes que rencontrent leur maris. Souhaitons donc que d'autres Fédérations suivent l'exemple des employés municipaux et scolaires et fassent de leur congrès une source d'enrichissement pour l'épouse, comme pour le mari. Ainsi, le syndicalisme deviendra plus fort parce qu'il ne sera plus seulement vécu au travail, mais également au foyer.

Travailleuses syndiquées ou épouses de syndiqués, toutes ont manifesté un intérêt des plus vifs pour le syndicalisme au cours des derniers mois, ce qui augure bien de la vitalité et du dynamisme futurs de notre mouvement. La C.S.N., une fois de plus, prend les devants, cette vision de l'avenir qui l'a toujours caractérisée se manifeste encore ici. L'intégration des femmes au mouvement syndical est à l'heure actuelle d'une importance capitale.

Avec l'industrialisation, les femmes ont envahi le marché du travail; l'automatisation leur donnera accès à des postes de plus en plus nombreux. Elles sont donc appelées à constituer une part de plus en plus considérable des effectifs du syndicalisme. Actuellement, favoriser l'intégration féminine procède d'une vision réaliste et intelligente de l'avenir du mouvement syndical. La C.S.N. l'a compris, et une fois de plus elle démontre que sa réputation de centrale syndicale d'avant-garde est bien méritée.

La C.S.N. à la télévision

Une nouvelle série d'émissions de la Chronique syndicale de la C.S.N. débutera bientôt. Elle sera diffusée à C.F.T.M.-T.V., canal 10, tous les lundis à 11 h. 10 p.m. Les téléspectateurs de la vieille capitale pourront voir la chronique à C.F.C.M.-T.V. le dimanche après-midi à 4 h. 50 p.m. à compter du 1er octobre. La Chronique sera également télédiffusée sur trois autres postes à compter du 30 septembre: C.H.L.T.-T.V. Sherbrooke, à 6 h. 20 p.m., C.K.R.S.-TV. Jonquière à 7 h. 45 p.m. et C.J.B.R.-T.V. Rimouski à 7 h. 45 p.m.

DIALOGUE

(Suite de la page 1)

à jouer les rôles de la pucelle outragée ou du militant intrigué qui se scandalise des compromis réels ou imaginaires de ses voisins. L'histoire des quinze dernières années nous instruit grandement sur les antécédents de ceux qui dirigent ce genre de propagande. Tant de vertu nous fait peur.

Cher collègue, vous défendez bien mal une bonne cause

La F. T. Q. et son journal, LE MONDE OUVRIER, se sont lancés corps et âme pour fonder le Nouveau Parti démocratique. C'est leur droit. Ces messieurs sont très malheureux que la C.S.N. n'ait pas manifesté autant d'enthousiasme. Nous les comprenons fort bien. Ils rendent ainsi hommage à la C.S.N. et à l'influence considérable qu'elle commande dans toutes les régions de la province de Québec. Mais ces messieurs ont une bien étrange façon de gagner la C.S.N. à leur cause. Nous en voulons pour preuve un article publié dans la dernière livraison du journal LE MONDE OUVRIER (dont le directeur est M. Roger Provost), sous le titre: "La C.S.N. se réj... nouit". Cet article fait allusion à une déclaration publiée par la direction de la C.S.N. à l'issue d'une réunion de son Bureau confédéral et concernant la fondation du N.P.D. On prend bien soin de ne pas citer entièrement ou d'une façon honnête, cette déclaration. On préfère citer seulement des bouts de phrases afin de pouvoir interpréter plus... librement!

Voyons où conduit le manque d'objectivité de nos "démocrates": "Dans sa déclaration du 9 août, on dirait que c'est à regret que la C.S.N. reconnaît que le N.P.D. "Propose des objectifs avec lesquels... nous ne pouvons faire autrement qu'être d'accord". Et encore: "Comment ne pas souligner... le caractère démocratique des structures du Nouveau Parti". En effet..."

On aurait mieux fait de citer en entier le paragraphe auquel on vient de faire allusion. Jugez plutôt, voici ce que disait la déclaration de la C.S.N.: "L'indépendance politique de la C.S.N. (c'est ce que décrète notre constitution) ne l'empêche pas de porter des jugements sur les événements politiques d'importance. La fondation du Nouveau Parti appartient certainement à cette catégorie. Aussi se réjouit-elle de l'apparition, sur la

scène politique canadienne, d'un parti qui cherche ses racines dans les couches laborieuses de la population et qui propose des objectifs avec lesquels, d'une façon générale, nous ne pouvons faire autrement qu'être en accord. Comment ne pas souligner, également, le caractère démocratique des structures du Nouveau Parti? Evidemment, la C.S.N. ignore ce que l'usure du temps et l'expérience du pouvoir feront du programme et du comportement du Nouveau Parti. C'est là une condition à laquelle toutes les institutions humaines sont soumises et seul l'avenir pourra répondre à cette question. Disons que l'élan est dans la bonne direction et la volonté du groupe bien déterminée."

N'est-ce pas là un langage bien clair?

Pour des puristes de la méthode démocratique et des doctrinaires de la révolution sociale, nos collègues du MONDE OUVRIER ont aussi une bien curieuse façon de présenter l'artillerie du N.P.D. et son plus gros canon: M. T. C. Douglas. Jugez encore. Voici le texte que l'on peut trouver sous la photo du nouveau leader fédéral du parti:

"Universellement reconnu comme l'un des meilleurs orateurs du Canada, "Tommy" Douglas pourra décimer les députations conservatrices et libérales aux Communes d'Ottawa, si le N.P.D. dispose de suffisamment de ressources financières pour lui faire rencontrer le peuple canadien, en meetings publics et au moyen de la télévision. Il a le don très rare de pouvoir ridiculiser complètement un adversaire sans blesser les partisans de son rival. On imagine la "job" qu'il fera à MM. Diefenbaker et Pearson! Déjà, le Conseil du Travail de Montréal a manifesté son intention de l'entendre à l'occasion de la Fête du Travail, au Forum, et on prévoit d'autres projets semblables. On prête à M. Douglas l'intention d'apprendre rapidement le français."

Nous ne sommes peut-être pas les plus purs d'entre les purs parmi les protagonistes du progrès social, comme certaines gens se targuent de l'être, mais nous n'aimons pas beaucoup qu'on nous laisse croire que la révolution sociale au Canada dépend uniquement d'une série de discours de M. Douglas. Lui-même d'ailleurs, leader fort doué et expérimenté, n'a pas dû priser beaucoup cette façon simpliste et démagogique de présenter les espoirs politiques du N.P.D. On abuse du langage des promoteurs de lutte chez nos amis du MONDE OUVRIER.

Concluons pour aujourd'hui que, dans le cas qui nous occupe, les rédacteurs de la F. T. Q. ont mal défendu une bonne cause.

LE TRAVAIL

LE CHOIX DES ONDES

Les adversaires de la publicité à la télévision ne combattent pas la publicité pour des raisons morales (encore qu'on pourrait se poser certaines questions sur la légitimité de certaines formes de publicité). Les artistes créateurs la combattent parce qu'elle ouvre la porte à des influences que sur le plan de l'art on a le droit d'appeler indues. Tous les milieux de la publicité aux Etats-Unis (et au Canada donc!) sont convaincus que le client moyen a de 12 à 14 ans d'âge mental. Non seulement le client n'a-t-il que 14 ans d'âge mental, mais il importe aussi qu'il reste à ce niveau de développement. Il ne faut pas qu'il soit trop curieux et qu'il se mette à poser des questions. Cela pourrait nuire à une consommation massive fondée sur le conformisme.

Ce n'est pas le lieu ici de nous avancer profondément dans cette jungle qu'est la publicité en Amérique du Nord. Elle est très liée aux types de production économique et industrielle que nous avons. Elle gouverne aussi à un degré inimaginable nos vies. Une analyse montrerait que ses moyens d'influence sont calqués — inconsciemment — sur des schémas marxistes. Il est un peu ahurissant de penser que la publicité, fille du grand capitalisme, couche avec le communisme! Mais tout cela est vrai, dans la mesure où le communisme et la publicité veulent gouverner des individus démunis de personnalité et conditionnés par des facteurs dont ils ne sont pas conscients. Exemple: la demoiselle qui achète telle marque de bas parce que la publicité lui a donné poliment à entendre que si elle n'achetait pas la "bonne" marque elle aurait l'air d'une gourde, n'est pas libre de ne pas acheter cette paire de bas. Elle est conditionnée.

Il est clair que l'art ne peut pas vivre dans un univers conditionné (cet univers fût-il gouverné par les impératifs de la publicité). Un auteur peut difficilement admettre que le marchand vienne lui dire: "Le troisième épisode de votre série télévisée ne doit pas se terminer de la façon que vous avez envisagée, par-

(Suite à la page 3)

M. White...

(Suite de la page 1)

une façon fort honorable d'être "rappelé".

M. White, s'il veut faire son apprentissage comme historien, ferait bien de s'habituer à consulter des documents sérieux. On peut d'ailleurs se demander, sans trop de malice, si cet autre passage (de la préface) ne doit pas être mis en rapport avec le jugement sommaire du grand homme d'Eglise que fut Mgr Desranleau:

"The publication of this work has been made possible through the courtesy of the Quebec Iron and Titanium Corporation of Sorel who are to be commended for their civic-minded spirit."

Les travailleurs de Sorel gardent de Mgr Desranleau un souvenir tout différent de celui qu'a consigné l'historien de la Quebec Iron and Titanium.

LE TRAVAIL

ORGANE OFFICIEL
DE LA
CONFEDERATION
DES SYNDICATS
NATIONAUX

Paraît tous les mois

Directeur
JEAN-PAUL LEFEBVRE

Bureaux: 1,001, rue St-Denis,
Montréal • Victor 4-2531

Abonnement un an, \$1.50

Publié par la Confédération des
Syndicats nationaux (C.S.N.)
et imprimé par "LE DROIT",
375, rue Rideau, Ottawa, Ont.

89 IMPRIMERIE ALLIÉE

Autorisé comme envoi postal
de la deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa

Les fous crient au secours

En marge de la publication du livre de Jean-Charles Pagé, post-facé par le Dr Camille Laurin, récemment publié aux Editions du Jour, M. Marchand déclarait en substance: "La C.S.N. se réjouit du courage manifesté par M. Jean-Charles Pagé dans le récit de son expérience de stage à l'un des principaux hôpitaux psychiatriques de notre province. Il est également fort heureux qu'un psychiatre de grande réputation, le Dr Camille Laurin, ait jugé à propos d'ajouter son témoignage à celui de M. Pagé. Chacun savait confusément que tout n'allait pas pour le mieux dans les hôpitaux psychiatriques. Pour sa part, le premier ministre de la Province vient d'annoncer que les autorités du Ministère de la Santé avaient entrepris une enquête sur ces institutions. Les témoignages qui viennent d'être révélés au public démontrent la gravité de la situation et l'urgence d'y remédier.

Nous croyons franchement que la première chose à faire est d'éliminer les préjugés qui nous font assimiler la maladie mentale à une faute et transformer le malade mental en un être dégradé et irrémédiablement perdu.

A la C.S.N. nous avons été particulièrement indignés des révélations faites sur le système de rémunération que l'on accorde aux malades mentaux hospitalisés à St-Jean de Dieu en guise de "salaire" (50c ou 70c par semaine). Il ne nous appartient pas de déterminer si le travail manuel peut constituer un élément utile de traitement pour les malades mentaux. Cette décision appartient, évidemment aux psychiatres. Nous croyons cependant que dans les réformes qui s'imposent les autorités du Ministère de la Santé devraient fixer une base de rémunération raisonnable. Quel que soit le mode de rémunération, il nous semble injuste de priver un homme du prix de son travail du seul fait qu'il est malade.

On nous apprend que l'allocation quotidienne versée par le Ministère de la Santé aux hôpitaux psychiatriques est de \$2.75 par patient en comparaison d'un coût d'hospitalisation de \$25.00 par jour dans certaines cliniques psychiatriques. Ces chiffres suffisent à nous indiquer que nos revendications pour un traitement plus humain à nos concitoyens affectés de maladies mentales ne doivent pas être purement platoniques. Là comme ailleurs, il faudra que quelqu'un paye la facture et nous ne devons pas hésiter à le faire si l'on nous donne la garantie que ces déboursés seront affectés au mieux-être de nos malades."

MON MEILLEUR SOUVENIR DE LECTURE

Les saints vont en enfer de Gilbert Cesbron

Le roman de Gilbert Cesbron, "Les saints vont en enfer", est pour moi, l'histoire de l'Eglise militante, et en même temps de l'Eglise souffrante devant les misères humaines, mais surtout l'histoire de l'Eglise en salopettes et en chemise bleue qui se



par
Raynald
DROLET

fait toute proche du petit peuple.

Ce roman raconte l'histoire d'un prêtre, le Père Pierre, fils d'un mineur, qui se fait ouvrier, travaille avec eux et comme eux, vit parmi eux dans un de ces quartiers misérables et déchristianisés de la banlieue de Paris.

Avec sa collaboratrice, Madeleine, une ouvrière qui a laissé l'usine pour se consacrer à dépanner, avec le Père Pierre, tous les pauvres bougres qui s'adressent à eux.

Pierre, comme tous l'appellent, après sa dure journée de travail à l'usine, s'occupe de loger les mendiants, de trouver du travail aux chômeurs, de distribuer des vêtements et de panser les blessures morales. Cependant, il n'est pas plus que tous les autres qui vivent dans sa rue sordide et sans issue, une de ces nombreuses impasses des quartiers ouvriers de Paris. Sa grande inquiétude, c'est de soulager les misères tout d'abord. Après, la morale et les conversions! Il est de toutes les réunions, il est un copain comme tous les autres copains. Il ne se demande pas ce qu'en pense le curé de la paroisse et les bien-pensants.

Les amis de Pierre: Etienne, une pauvre victime d'un père ivrogne; Michel, que le prêtre-ouvrier aurait envie à plusieurs reprises de battre avec ses poings s'il n'était arrêté par Etienne; Henri, secrétaire d'une cellule du parti communiste, homme sincère et dévoué, mais fanatique et qui va cependant perdre son poste à cause de son amitié pour Pierre; le chômeur

(Suite à la page 8)

Le choix des...

(Suite de la page 2)

ce que nous, les commanditaires, qui sommes fabricants de margarine, pensons qu'il n'est pas bon pour notre commerce que le laitier apparaisse comme un personnage sympathique".

Le téléspectateur aussi est contre la publicité. Pour des raisons qui ne demandent pas à ce qu'on s'y arrête longuement. Chaque fois qu'au début d'une émission, au milieu ou à la fin d'une émission, la publicité intervient, ce qui se passe à ce moment très précis, c'est un incident, c'est ce qu'on appelle, en faisant une faute une "interférence". L'incident publicitaire est, pour le téléspectateur, aussi grave que l'incident technique qui dérègle l'émission des images ou la réception des images ou du son dans votre appareil. Quels que soient les efforts des agences de publicité pour "doré la pilule", c'est-à-dire pour rendre l'annonce la moins ennuyeuse possible, la séquence de ce qu'on avait commencé à lui raconter est rompue. Une annonce à la télévision, c'est l'équivalent d'un film qui "casse" au cinéma, au moment où on va découvrir le coupable. Si au cinéma les gérants de "théâtres" se permettaient d'interrompre la projection, toutes les 15 minutes, pour nous vanter les mérites de tel ou tel savon, il y a longtemps que tous les cinémas auraient dû fermer leurs portes. C'est pourtant ce qui se passe à la télévision... Le téléspectateur préférerait payer sa place dans sa propre maison, comme il fait au cinéma.

Le public est trop passif

L'autre mal, avons-nous dit, est externe. C'est la passivité du public. Il est possible que la passivité du public ne soit pas sans rapport avec la trop grande "activité" de la publicité à la télévision, mais si ce rapport existe, ce n'est pas le moment de le rechercher. Même s'il n'y avait pas de publicité à la TV, je pense qu'on aurait à déplorer une trop grande passivité de la part du téléspectateur.

Le public de la télévision évoluera, on peut le supposer, à peu près au même rythme qu'a évolué le public du cinéma. Pendant longtemps — et c'est encore vrai dans beaucoup de milieux — le cinéma a été avalé, gobé, mais jamais digéré. Ça fait seulement quelques années que les ciné-clubs existent, que les revues d'études cinématographiques existent, bref, ça fait seulement quelques années qu'on "réfléchit" le cinéma. Des associations (la CSN, entre autres) se servent du film comme médium d'éducation, et on envisage de l'introduire de plus en plus dans les écoles comme moyen d'éducation. Pensez au chemin parcouru! Depuis l'incendie du cinéma Laurier (en 1928, il me semble) les enfants ne sont pas admis au cinéma. Le cinéma, c'était un art cochon, et l'approcher, c'était se brûler! Demain, vos enfants apprendront la géographie et l'histoire par le cinéma.

Des télé-clubs

Je ne voudrais, pour rien au monde, comme amateur de cinéma, que TOUT le cinéma fût réduit aux schémas analytiques des ciné-clubs. Je pense qu'il faut à tout prix qu'il continue à remplir la fonction que lui avaient assignée ses créateurs, celle de distraire et d'émoustiller. Mais

LE MOIS SUR DEUX COLONNES

Québec: Le comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel, institué par le gouvernement provincial vient de publier un premier rapport où il recommande la création immédiate d'une Ecole normale technique; le classement des professeurs suivant leurs années de scolarité ainsi que d'adoption de cinq échelles de salaires.

Québec: La C.S.N. a annoncé qu'elle présentera un mémoire à la Commission d'enquête sur l'éducation. Ce mémoire sur l'éducation traitera principalement du besoin d'adapter le système éducationnel aux besoins actuels et de mettre l'accent sur l'éducation et l'orientation professionnelles de même que sur l'éducation des adultes.

Droit à la convention collective: Les dirigeants de l'Association des employés de la Défense nationale ont recommandé à leurs membres d'adopter une résolution qui donnerait à tous les employés de la défense civile les connaissances et l'entraînement nécessaires pour faire face à une attaque nucléaire. L'exécutif de l'association recommande en outre à ses 160 membres de réclamer le droit à la négociation collective.

Travail féminin en France: Selon un numéro spécial de la revue "Esprit" consacré au travail féminin, il y aurait six millions de femmes qui travailleraient en France. Les principales motivations au travail féminin seraient entre autres la nécessité d'augmenter le pouvoir d'achat familial et un constant accroissement des besoins.

Halifax: Deux des principaux chantiers navals des Maritimes estiment, malgré les grèves de l'an dernier, que l'année 1961 s'avère une excellente année pour les chantiers navals des Maritimes.

Toronto: Un contrat de travail de deux ans accordant une augmentation de 21 cents l'heure et d'importantes améliorations des conditions de travail a mis fin à une grève de six semaines soutenue par 500 débardeurs de Toronto et Hamilton.

Toronto: L'Union internationale "Mine, Mill and Smelter Workers" annonce qu'elle vient d'arriver à une entente avec les Teamsters sur un pacte d'assistance mutuelle. On sait que les Mine, Mill and Smelter Workers sont en lutte constante avec les United Steelworkers, aux mains desquels ils ont perdu quelques locaux au cours de ces dernières années.

Quant aux Teamsters, ils considèrent que c'est le premier pas vers un groupement syndical à l'extérieur de l'AFL-CIO et du CTC, dont ils ont été expulsés. James Hoffa a d'ailleurs déclaré que si l'AFL-CIO ne réadmettait pas les Teamsters au cours des prochains 18 mois, il pourrait lancer une fédération syndicale rivale. Les Mine Mill et les Teamsters dans la même galère, c'est plutôt inattendu et c'est certainement le cas de dire que les extrêmes se touchent.

Hamilton: Les Teamsters viennent d'être certifiés agents négociateurs pour la firme W. F. Fearman Co. Ltd., (salaisons) de Hamilton et Burlington. James Hoffa s'introduit ainsi dans un nouveau secteur d'activité en Ontario.

je pense qu'on peut souhaiter qu'un certain effort de réflexion qui s'est manifesté, ces dernières années, à l'égard du cinéma, s'étende à la télévision.

Comment et par quels moyens? Certaines expériences ont déjà été faites. C'est le télé-club, conçu un peu à la manière du ciné-club.

Le télé-club comporte deux éléments essentiels: 1) visionnement fait par plus d'une personne (de 4 à 9 personnes); 2) discussion plus ou moins dirigée.

Il importe ici de remarquer que les télé-clubs n'ont pleinement réussi que dans les territoires où les appareils de télévision n'étaient pas très nombreux et qu'ils capitalisaient beaucoup sur la curiosité naturelle de l'esprit pour la nouveauté. Voilà pourquoi je pense que vouloir multiplier les télé-clubs dans notre pays, en tout cas, où les appareils sont presque dans toutes les familles, serait courir à un échec certain.

Mais on peut se demander si les techniques du télé-club ne trouveraient pas un emploi utile au sein des groupes, associations ou syndicats.

Je me demande si certaines émissions — et c'est ainsi que l'expérience devrait être condui-

te, au début — qui sont faites spécialement pour tel ou tel auditoire, ou qui offrent un intérêt spécial pour tel ou tel groupe, ne devraient pas être l'objet d'un visionnement collectif? En d'autres mots, quelle utilisation fait-on ou a-t-on fait de la télévision, quelle utilisation peut-on espérer raisonnablement en faire comme technique d'étude?

Les spécialistes des services d'éducation pourraient répondre mieux que moi à cette question, mais on ne peut pas, quand on est très attentif au phénomène "télévision", comme je le suis par devoir et par goût, ne pas déplorer l'inquiétante passivité du téléspectateur et ne pas souhaiter qu'un correctif, sous une forme ou sous une autre, vienne rétablir cette situation dangereuse. Dangereuse pour la télévision et dangereuse pour le téléspectateur.



Guy
CORMIER

CIGARETTES
"EXPORT"
BOUT UNI
ou FILTRE



L'OPINION DES JEUNES

par Raymonde LAURIN
et Charles HENRI

Un oubli ?

Vous êtes-vous déjà demandé ce que ressent une jeune travailleuse à son entrée à l'usine, chaque matin, accomplissant toujours la même tâche, au même rythme pendant des heures ? Bien sûr, vous avez vécu cela et le vivez encore, mais hélas ! l'adolescente qui a besoin de compréhension ne trouve personne lui tendant la main. Evidemment le problème est vite réglé pour beaucoup de gens bien pensants. "Qu'elles retournent à l'école."

Cette façon expéditive de résoudre le problème ne tient certainement pas compte des raisons de la présence de ces jeunes au travail.

Tous les organismes qui réclament l'instruction obligatoire jusqu'à 16 ans, ont raison de le faire et ce n'est pas moi qui les désapprouverai, au contraire.

Seulement ceci ne règle pas tout, il faut faire face à un autre aspect de la question.

Abandon de l'école

Je divise les 14-17 ans qui quittent l'école chaque année en deux catégories.

Dans la première catégorie se classent celles que la nécessité familiale a entraînées sur le marché du travail. On trouve dans le second groupe les filles qui laissent l'école à cause de l'appât du gain et ce qu'il représente pour elles de désirs comblés.

Ce deuxième groupe révèle qu'une éducation doit être faite auprès de ces jeunes filles et de leurs familles qui croient depuis toujours, parce qu'elles n'ont rien appris d'autre, que le garçon passe en premier sur le plan de l'instruction puisque "la jeune fille n'en a pas besoin pour faire la cuisine". Comme si c'était la seule chose qu'elle doit faire en ce monde.

Celles qui sont obligées de travailler, personne ne songe à leur faire reprendre le chemin de l'école, mais que font les gouvernements pour remédier à cette situation inacceptable.

Déjà quelques mesures de sécurité sociale existent mais sont nettement insuffisantes et c'est pourquoi ces jeunes doivent travailler très tôt. Je ne voudrais pas être dans la peau de ceux qui depuis longtemps ont contribué à la stagnation de nos lois.

Orientation

Si un bon nombre de jeunes filles laissent l'école sans y être obligées pour le regretter aussitôt, il est facile de le comprendre. Elles n'ont pas eu ou à peu près pas eu, de directive positive qui d'une façon ou d'une autre les aurait empêchées d'avoir des regrets tardifs. Si elles avaient été conseillées, peut-être aurions-nous empêché qu'une autre plaie s'aggrave: le mariage hâtif. Les adolescentes pressées de travailler sont aussi du nombre de celles qui se marient jeunes et vite croyant trouver là une occasion d'échapper à cette vie d'usine, de bureau, qui les a déçues.

Les adolescentes sont toutes à la recherche de quelque chose de neuf, de grand, d'inconnu. Elles pensaient trouver dans le travail rémunérateur, l'occasion rêvée de prouver aux adultes qu'elles sont d'âge à être écoutées. Hélas ! quel désenchantement. Dans leur milieu de travail on ne les comprend pas, pis encore, on ne les accepte pas.

Si elles se mêlent de faire quoi que ce soit, il leur faut beaucoup de cran pour continuer et prouver à tous leurs capacités, alors seulement elles rencontrent un appui.

En général l'adolescente pourrait se rendre très utile à son milieu, à la condition qu'elle sente qu'on a confiance en elle et qu'elle soit libre de prendre des initiatives. L'adolescente a besoin d'être aidée et non continuellement disputée et attachée sous prétexte qu'elle ne connaît rien. Justement, si elle ne peut se manifester en faisant un travail d'action qui la grandit, et lui permet de s'épanouir, elle fera autre chose qui sera jugé répréhensible. Elle a besoin de bouger, de crier, d'aimer. Donnez-lui sa chance. Laissez-la aimer un bon travail, laissez-la donner son opinion malgré son inexpérience, laissez-la bouger afin de se rendre utile, vous ne le regretterez pas. Alors elle sera plus heureuse et moins pressée d'échapper à un milieu où elle se sent de trop.

En résumé

Pour aplanir quelques difficultés que les adolescentes rencontrent sur leur route, il faudrait que notre société consente enfin à les regarder



Le PRESIDENT MARCHAND REPOND AU CITOYEN VICTOR TRUDEAU

M. Victor Trudeau, directeur régional de l'organisation du Congrès du Travail du Canada, a interprété publiquement le résultat du vote à la Canadian Potteries de St-Jean d'Iberville, comme une "défaite cinglante de la C.S.N." M. Marchand, président de la C.S.N., trouvant cette déclaration tendancieuse a fait une mise au point de la situation, en répondant à M. V. Trudeau, en substance:

1.—Le 22 septembre 1960, la Commission des Relations Ouvrières a certifié notre syndicat après avoir vérifié qu'il avait bien la majorité des travailleurs de la Canadian Potteries dans ses rangs, et découronné, dans la même décision, l'Union internationale.

2.—Le Syndicat, certifié, a demandé à l'employeur de le recevoir en vue de négocier une convention collective de travail. La Compagnie a refusé de négocier avec le syndicat alléguant qu'elle était informée que l'Union internationale allait entreprendre des procédures judiciaires. Le refus de négocier de la Compagnie ne peut être interprété que comme un appui accordé à l'Union découronnée.

3.—L'Union internationale obtient un bref de prohibition.

4.—Sans tenir compte du bref de prohibition, ni de la certification accordée à notre syndicat, la Compagnie poursuit les négociations avec l'Union internationale, et entame une campagne d'intimidation et de menace dans l'usine. Le syndicat doit recourir à l'injonction pour empêcher l'employeur de congédier les travailleurs qui appuient notre syndicat.

5.—A la suite de ces incidents les négociations sont complètement paralysées. Nous avons alors décidé de fournir à la Commission des Relations ouvrières l'occasion de réviser la situation pour débloquer les négociations. Pendant que la Commission étudiait le cas, l'Union internationale décida alors de recourir à la grève non pas contre l'employeur, mais pour forcer la main à la C.R.O. et à notre syndicat.

6.—L'employeur ne fait rien pour contrecarrer les projets de l'Union internationale. Il est donc clair qu'il appuyait cette dernière.

7.—Enfin, la C.R.O. ordonne un vote parmi les employés. L'Union internationale n'apparaît pas alors sur le bulletin de vote parce que la Commission a jugé qu'elle n'est pas assez représentative.

En conclusion on peut dire que la Compagnie avait décidé de faire la lutte à notre syndicat en faveur de l'Union internationale. L'Union internationale a fait une campagne violente lors de la prise du vote, même si son nom n'apparaissait pas sur le bulletin, pour décider les travailleurs à nous refuser leur appui. Ce n'est donc pas une défaite cinglante pour la C.S.N. mais une défaite pour la liberté syndicale et une victoire pour une compagnie qui ne voulait pas d'un syndicat libre et progressif.

Il est à déplorer une chose, que l'Union internationale se soit comportée comme un comité de boutique, en faisant appel à l'employeur pour sauvegarder ses intérêts.

Lettre ouverte...

A mes concitoyens

Sous cette rubrique, LE TRAVAIL publiera désormais, chaque mois, un commentaire sur l'actualité politique. Inutile de dire que cette chronique régulière ne modifiera en rien la tradition d'indépendance du journal vis-à-vis des formations politiques, qu'elles soient. LE TRAVAIL n'a qu'une politique: celle que la C.S.N. établit par les décisions démocratiques des travailleurs réunis en congrès ou représentés par leurs délégués au Bureau confédéral ou au Comité exécutif. Cette mise au point peut avoir son utilité, car c'est en effet mon intention de faire appel à plusieurs permanents ou militants syndicaux pour rendre cette chronique politique aussi vivante que possible.

Dès maintenant, il importe que ces collaborateurs éventuels et leurs lecteurs soient prévenus que le titre de ce commentaire sera toujours imprimé en noir, en signe d'impartialité. Nous nous proposons de réfléchir sur des situations de fait, non de lancer une entreprise de propagande.

Après une longue nuit

Depuis qu'un vent de liberté a soufflé sur la province, beaucoup de gens se permettent d'avoir des idées... ou plutôt d'exprimer les idées qui leur chatouillaient le cerveau, sans pouvoir arriver à en sortir. La peur, la vénération du prince, la corruption, l'insouciance, le découragement et d'autres microbes de même acabit ont long-

temps contaminé notre société et l'ont plongée dans une léthargie chronique. L'atmosphère est devenue plus respirable, applaudissons de tout coeur. Et surtout, ne soyons pas les derniers à nous réveiller. Je parle ici pour chacun de nous, individuellement, car il faut dire sans fausse pudeur que notre mouvement, la C.S.N., n'a pas dormi depuis quinze ans. Disons-le franchement, nous n'avons pas attendu le 22 juin 1960 pour défendre les intérêts des travailleurs, même lorsqu'il fallait combattre sur plusieurs fronts à la fois. Chacun de nous cependant a-t-il toujours épaulé cette action militante?

Riche ou pauvre

La dernière session de la Législature passera sans doute à l'histoire comme la session de l'éducation. Enfin, le gouvernement provincial a décidé d'amorcer très sérieusement une évolution vers la gratuité complète de l'enseignement. Il y a déjà longtemps que la C.S.N. répète à qui veut l'entendre que tout citoyen a droit de recevoir une instruction proportionnée à ses talents et non pas au budget de ses parents. Il y a quelques années à peine, les officiers et les militants de la C.S.N. se faisaient traiter de dangereux socialistes (ce qui, dans le vocabulaire de l'époque, signifiait "communiste", évidemment) quand ils prônaient la gratuité scolaire. Les temps ont bien changé, ce n'était pas trop tôt.

(Suite à la page 5)

avec des yeux adultes. Le temps des enquêtes, des études est révolu, c'est le temps d'agir si on veut que la prochaine génération soit prête à répondre aux exigences de notre vie moderne. Pour atteindre ce but; une éducation doit être faite auprès des jeunes travailleuses et de leurs familles, tous les médias de publicité doivent servir à cette fin. Les organismes qui s'intéressent aux jeunes travailleuses ne doivent pas cesser de réclamer des gouvernements, des mesures efficaces pour hausser le niveau d'instruction de la jeunesse. Dans un même ordre d'idées les éducateurs étant bien placés pour juger et comprendre les dimensions du problème ont un devoir de premier plan. Déjà un travail a été entrepris pour adapter les programmes aux circonstances actuelles et poursuivre ses études est devenu plus facile, mais un effort considérable doit encore être fait pour donner à tous les jeunes, sans tenir compte de leur sexe, toutes les chances de poursuivre leurs études afin de répondre aux exigences du XXe siècle.

RAYMONDE LORRAIN

Les pouvoirs et l'opinion publics n'ont jamais réagi, ou si peu, devant le problème de la jeune travailleuse.

On serait cependant porté à croire que la majorité des travailleurs adultes, et plus spécialement ceux qui occupent des postes importants dans la hiérarchie syndicale, soient informés et préoccupés de ce problème fantastique qui frappe l'élément le plus sain de la classe ouvrière.

Or, une infime minorité de ceux de qui on serait en droit d'attendre une connaissance réaliste du problème, peuvent situer dans toutes ses perspectives et ses conséquences le malaise qui agite la jeunesse de leur propre classe sociale. A quelques rares exceptions près, on est indifférent; je dirais plutôt inconscient du sort fait à la jeunesse travailleuse. On ignore complètement les mémoires et les manifestes présentés aux autorités par la J.O.C., mouvement qui représente, assure-t-on, la masse des jeunes travailleurs.

La préoccupation des aînés est orientée vers d'autres objectifs, ils sont entraînés à ne considérer les problèmes qu'en fonction des adultes. Il y a tant d'objectifs à atteindre, il y a tant de positions à consolider, de plans sur lesquels il faut être présents. Peut-on tellement les blâmer? Mais il se fait quand même du travail. Ça bouge, ça grouille. La preuve... cet article et les autres qui lui succéderont. Le problème de la jeunesse travailleuse est un problème qui inquiète tous ceux qui sont mêlés à l'action ouvrière et qui pensent et qui triment et qui bûchent pour le salut et l'émancipation de leur classe.

Nous n'ignorons pas que le problème de la jeunesse travailleuse est un problème ouvrier et qu'il s'insère dans des perspectives de solution totale.

1. Le jeune travailleur, qui est-il ?

La majorité des jeunes abandonnent l'école à l'âge de 14, 15, 16 ans. A cet âge nous savons qu'à tous points de vue: physique, émotionnel, intellectuel, spirituel, le jeune est en pleine croissance. C'est l'époque critique entre toutes. C'est cet adolescent qui brusquement fait son entrée au travail. Est-il préparé adéquatement à la vie dans laquelle il se lance ? L'école qu'il abandonne, de gaieté de coeur souvent, lui a-t-elle légué les instruments indispensables à la réussite de sa vie ? Nous savons par expérience que la réponse est un non catégorique. Non pas, du fait que l'école n'a pas voulu le préparer, mais du fait malheureux que le temps qu'elle a eu à sa disposition ne lui a pas permis de lui donner tout ce qu'il lui fallait.

C'est là un problème formidable, que des milliers et des milliers de jeunes laissent ainsi l'école à un âge où ils en auraient tellement besoin.

Que feront-ils ? Que seront-ils ? Ils sortent d'un milieu artificiel dans lequel ils étaient protégés, ils étaient soumis à une discipline, et à des règles uniformes et voilà que du jour au lendemain ils se trouvent seuls avec eux-mêmes. Voilà qu'ils sont libres et cela va les exalter. C'est là que va se décider leur bonheur ou leur malheur. Cela dépend de l'usage qu'ils feront de cette liberté nouvelle, alors qu'ils n'ont pas encore toute la maturité nécessaire pour la diriger vers le plein épanouissement de leur personne. Que de gaffes regrettables et parfois irréparables !

(Suite à la page 8)

Lettre ouverte...

(Suite de la page 4)

La dernière Législature a aussi adopté une loi établissant l'assurance-hospitalisation.

On pourrait se chicaner sur quelques modalités d'application de cette loi, mais quant aux principes de base, il y a longtemps que la C.S.N. en a réclamé la mise en pratique. Le gouvernement de la province a aussi ressuscité le Conseil d'orientation économique et le premier ministre, l'hon. Jean Lesage, a parlé en plusieurs circonstances, des intentions de son gouvernement, en ce qui concerne "le planisme économique".

Voilà encore une attitude qui nous convient tout à fait. Nous devons toutefois réaliser que les obstacles sont nombreux sur la route qui pourrait nous conduire à une organisation plus humaine de notre économie, à une utilisation maximum de nos richesses matérielles et humaines pour un objectif de bien commun.

Tout d'abord, il semble que le gouvernement ait quelque difficulté à recruter les hommes de science et les techniciens: économistes, sociologues, etc., dont la contribution serait essentielle à l'établissement d'une politique économique qui soit autre chose que les décisions arbitraires d'ou ou de quelques hommes politiques. Nous manquons de spécialistes, cela prouve que notre système d'éducation n'est peut-être pas encore "le meilleur système qui existe au monde."

Autre difficulté: ne croyons pas que ceux qui ont fait de l'entreprise privée une vraie religion vont laisser s'établir chez nous, un système efficace de planification de l'économie. Il faut dire, en passant, que cette religion repose d'ailleurs sur un mythe invraisemblable. On défend l'entreprise et la propriété privées et l'on cite comme exemples: la Bell Telephone, le Pacifique-Canadien, la Shawinigan Water and Power, etc., etc., institutions dont il est très facile de prouver qu'elles ne sont pas gérées par ceux qui les possèdent.

Pourquoi avons-nous tant besoin de planification? Ne vivons-nous pas dans une des régions les plus riches du monde? Sans doute, il faut répondre par l'affirmative à cette dernière question. Dans l'ensemble, le standard de vie de la population

du Québec, légèrement inférieur à celui de la moyenne canadienne, fait l'envie de bien des peuples, mais n'allons pas commettre l'erreur que font bien souvent les politiciens en mal de nous dorner la pilule, n'allons pas oublier que dans notre pays prospère, subsistent des zones de sous-développement.

En septembre 1960, alors que le salaire moyen au Canada était de \$76.57 par semaine, les travailleurs de l'industrie manufacturière de certaines villes et de certaines industries avaient un standard de vie nettement inférieur à ce niveau, comme en font foi les moyennes de salaires suivantes:

| | |
|-----------------------|---------|
| Québec | \$62.74 |
| Granby | \$58.16 |
| Drummondville | \$55.73 |
| St-Hyacinthe | \$51.09 |
| et encore | |
| Chaussures | \$50.31 |
| Vêtements | \$48.87 |
| Textile - coton | \$59.30 |

A sa dernière réunion, le Bureau Confédéral de la C.S.N. a décidé d'attirer l'attention du gouvernement et de la population tout entière de notre province sur cette importante question du sous-développement qui affecte les travailleurs de plusieurs industries et de plusieurs localités. Un mémoire est en préparation qui, après avoir rappelé cette situation de sous-développement, suggérera au gouvernement provincial des mesures efficaces pour y remédier.

En annonçant la nouvelle, M. Jean Marchand, président général de la C.S.N., a déclaré: "Seul l'Etat a les moyens de faire les recherches et les analyses nécessaires à la mise en marche d'une planification de l'économie. Cependant, nous voulons faire notre part pour démontrer l'importance et l'urgence d'une telle action. Aussi, la C.S.N. a-t-elle décidé de préparer un mémoire à l'intention du gouvernement provincial concernant la loi du salaire minimum et plusieurs autres instruments dont l'Etat dispose pour favoriser l'amélioration du standard de vie de notre population."

Certes le syndicalisme demeure le principal instrument de promotion des classes laborieuses et la C.S.N. entend bien demeurer à l'avant-garde du combat pour la justice sociale. Pourtant, si bons syndicalistes que nous nous prétendions, il faut

admettre que le mouvement ouvrier ne peut, à lui seul, effectuer l'indispensable redistribution des richesses qui s'impose en notre pays, comme ailleurs.

Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler ici la prédiction réaliste faite par le président des Etats-Unis. A l'occasion de son accession à la présidence, M. John Kennedy disait: "Si une société libre ne peut secourir le grand nombre de ceux qui sont pauvres, elle ne pourra jamais sauver le petit nombre de ceux qui sont riches".

Jean-Paul LEFEBVRE

ARTICLES À LIRE



par
Fernand
Jolicoeur

Relations industrielles

Revue trimestrielle du Département des Relations Industrielles de Laval, publiée, dans son numéro de juillet, un article très intéressant sur les "conséquences du chômage pour le salarié du Québec". Une équipe de professeurs de sciences sociales a conduit depuis deux ans une vaste enquête sur les conditions de vie des travailleurs du Québec. Cet article rend compte des premiers résultats des recherches.

Les auteurs nous apprennent que pour combattre efficacement le chômage, il ne suffit pas d'en connaître les causes, encore faut-il en analyser les conséquences. Qui sont les chômeurs? Où demeurent-ils? Quelles sont leurs qualifications? Quel est leur revenu moyen annuel? Comment vivent-ils? L'enquête a apporté des réponses à ces questions, et à d'autres, qui indiquent que les remèdes doivent être appropriés aux différents types de chômeurs.

Les observations qu'on lit dans cet article sont bouleversantes et ne font que mieux ressortir encore l'état alarmant d'une crise que tout le monde connaît. Par exemple, dit-on: "Chez les pères de famille des milieux défavorisés, le chômage apparaît comme un phénomène plus ou moins héréditaire. Ce n'est pas un accident dans la carrière d'un individu mais plutôt un état plus ou moins permanent, propre à certains individus. Cette permanence du chômage, au plan individuel, est en voie de créer chez nous un véritable prolétariat caractérisé par un très faible niveau de vie, par l'absence totale de sécurité en cas d'imprévu et par l'impossibilité d'aspirer à un sort meilleur pour les générations futures". Tous les militants syndicaux ont besoin de connaître les résultats d'une enquête aussi importante.

Relations

Revue mensuelle des Pères Jésuites de Montréal, a publié un numéro spécial, en septembre, sur l'encyclique de Jean XXIII, "Mater et Magistra". Toute la livraison consiste en une série d'articles d'analyse et de commentaires sur les principaux thèmes du document pontifical: l'Etat, le travail, le salaire, la participation des travailleurs à l'entreprise, la propriété privée,

(Suite à la page 8)

Ce qui se brasse... suite

A la Gaspé Copper Mines

On sait que les Métallurgistes-Unis d'Amérique ont décidé de tenter de reprendre cette année Murdochville afin de reconquérir un droit dont ils ont été injustement frustrés et aussi pour laver une page déshonorante de l'histoire sociale de la Province. M. Jean Marchand président de la C.S.N., déclare à ce sujet: "Il ne fait aucun doute que si la Commission de relations Ouvrières jugeait qu'elle peut, suivant la loi, la preuve et les circonstances qui ont entraîné cette affaire, ordonner un vote parmi les travailleurs de Murdochville afin de connaître leur volonté quant à l'union qui doit les représenter, ce serait la solution la plus équitable et probablement la seule que corrigerait l'injustice flagrante dont les Métallurgistes et les mineurs furent victimes."

Chez les employés d'hôpitaux:

Montréal: Quatre mille employés d'hôpitaux de la région de Montréal bénéficient de la semaine de 40 heures depuis le 3 septembre. Les contrats de travail stipulent que deux périodes de 24 heures de repos par semaine seront accordées à chaque employé.

Or, nous sommes informés que les autorités de certains hôpitaux accordent deux demi-journées de congé et une journée complète, par exemple: mardi après-midi, samedi après-midi et dimanche. Ceci est en contradiction nette avec la clause des repos hebdomadaires qui dit: deux périodes de 24 heures consécutives. A ce propos, M. Angelo Forte, conseiller technique de la Fédération des Employés des Services, a fait au Travail la déclaration suivante: "Nous rappelons aux syndiqués de la région de Montréal qu'ils ne doivent à aucun prix accepter ce compromis et encore moins le solliciter. Cette manière de procéder est une exploitation des employés que le syndicat a voulu prévenir quant il a réclamé des périodes de 24 heures. Nous invitons nos syndiqués à être fermes sur ce sujet et à exiger leur journée complète de repos. Si vous rencontrez des difficultés, veuillez téléphoner à VI 4-2531 ou encore prenez rendez-vous au bureau du syndicat des employés d'hôpitaux, 1001, rue St-Denis, coin Carré Viger."

Loretteville: Après plus d'un an de négociation, de conciliation et d'arbitrage, les quelque 90 employés de l'Hôpital St-Ambroise de Loretteville ont enfin réussi à implanter leur syndicat à cette institution. Un tribunal d'arbitrage, présidé par l'hon. Paul Lesage, a rendu sa décision en date du 10 août dernier et celle-ci a été communiquée aux employés lors d'une assemblée tenue le 17 août à Loretteville. La sentence accorde presque en entier le projet de convention collective demandée par le Syndicat. L'arbitre syndical M. Jacques Archambault, s'est déclaré dissident sur un point le refus du tribunal d'incorporer une disposition protégeant les droits d'ancienneté des employés en raison de l'augmentation ou de l'embauchage de laïques oblates à l'Institution. Les employés bénéficieront d'une rétroactivité de salaires à dater du 1er avril et cette première convention sera renouvelable le 31 mars prochain.

Chicoutimi et Jonquière: Les conventions de travail des syndicats des employés des Hôpitaux Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi et Hôtel Dieu Notre-Dame de l'Assomption de Jonquière sont expirées depuis le 1er juillet dernier. M. Gaëtan Charbonneau a tenté en vain de concilier les positions des deux parties, il a donc recommandé l'arbitrage. En fait il s'agira de trois arbitrages car un groupe de gardes-bébés et de gardes auxiliaires de l'Hôpital de Jonquière n'a pas encore réussi à obtenir une première convention de travail. Un porte-parole du syndicat a révélé qu'il n'y avait pratiquement pas eu de négociations sérieuses, les représentants de l'Institution alléguant que la politique actuelle du Ministère de la Santé ne leur permettait d'offrir aucune amélioration de salaire ou de conditions de travail.

Les syndicats réclament \$10.00 d'augmentation par semaine, la semaine de 40 heures, l'atelier syndical et des bénéfices marginaux. Les institutions refusent de prendre leurs responsabilités à ce sujet et rejettent le blâme sur le gouvernement. M. Archambault, porte-parole syndical a déclaré "C'est la même attitude rétrograde du passé qui se continue; sous l'ancienne administration provinciale, l'Hôpital plaçait l'incapacité de payer, aujourd'hui les autorités affirment que le Service d'Assurance-hospitalisation a refusé d'accorder toute augmentation par rapport au budget de 1960. Cependant les ministres du Travail et de la Santé ont insisté pour que les hôpitaux et les syndicats continuent à négocier de bonne foi et à recourir à la conciliation à défaut d'entente. Le gouvernement s'est par ailleurs engagé à accepter automatiquement les sentences arbitrales."

Organisation dans les magasins de chaussures — Montréal

L'organisation se poursuit dans les magasins de chaussures de Montréal. Tout ne va cependant pas sans difficultés. On se souvient que le Syndicat a dû demander qu'une injonction soit émise par la Cour Supérieure pour faire cesser l'intimidation et les menaces dont étaient l'objet les employés de Yellow Sample Shoe Stores qui avaient donné leur adhésion au syndicat. Soulignons ici que le juge C. Sylvestre, au cours de ses remarques, a déclaré:

"Si je n'étais pas convaincu, à venir jusqu'à ce jour, qu'un syndicat ou une union était nécessaire, la cause présentement devant moi m'en convaincrerait, et s'il est un endroit où un Syndicat est certainement nécessaire c'est bien à la Yellow Sample Shoe Stores Ltd." Le juge Sylvestre a également fait savoir qu'il était fatigué de voir les employeurs utiliser toutes sortes de méthodes pour empêcher les ouvriers d'adhérer à un syndicat et d'avoir recours aux brefs de prohibition contre la C.R.O. pour étudier les décisions. "Si tous les juges voulaient s'accorder avec moi", a-t-il ajouté "de tels brefs ne seraient pas accordés".

Actuellement, environ 200 employés des magasins de chaussures sont groupés en syndicat dans la région de Montréal... et ce n'est pas fini.

Des épaulettes!

— M. Jacques Archambault, conseiller technique à la C.S.N. siègera au sein du Comité consultatif de révision des budgets des hôpitaux, récemment formé. Il y représentera les associations syndicales d'employés d'hôpitaux de la province.

— M. Roland Martel, l'actif secrétaire du Syndicat des Employés de

(Suite à la page 8)

Ce qui se brasse à la CNS

Nouvelle victoire de la C.S.N. sur la Côte Nord

Le directeur de la C.S.N. sur la Côte-Nord, M. Raymond Gagnon, annonçait récemment l'adhésion à la C.S.N. de 250 bûcherons à l'emploi de Gulf Maritime Construction dans les camps Gagné et Truchon sur la Manicouagan. Les travailleurs de ces deux camps, groupés dans le Syndicat national des employés de forêt de la Côte-Nord, ont choisi, par une écrasante majorité, d'être représentés par la C.S.N. plutôt que par l'Union internationale des charpentiers-unis d'Amérique.

Festival des travailleurs à Victoriaville

La fête du Travail a été marquée cette année d'imposantes célébrations dans la cité ouvrière de Victoriaville. Pour marquer le centenaire de la fondation de cette municipalité des Bois-Francis, le Conseil central des syndicats catholiques et nationaux de Victoriaville avait organisé un festival de trois jours. M. Surprise et sa troupe se chargèrent de récréer les milliers d'enfants qui participèrent au festival le samedi, 2 septembre. Quant aux adultes, ils applaudirent plusieurs de leurs vedettes préférées de la T.V.: le chanteur Yoland Guérard et le trio de comédiens qui forme la troupe du "P'tit Café". A l'occasion d'une grande soirée de gala, le dimanche 3 septembre, le président général de la C.S.N., M. Jean Marchand, a traité devant plus de 3,000 personnes de la signification du travail et des aspirations des travailleurs.

Suite colonnes 4 et 5

C'est décidé

1—La CSN et le chômage

Un important débat a eu lieu au récent congrès de la CSN sur la situation du chômage au Pays et plus particulièrement dans la province de Québec. On a rappelé que le Québec compte présentement 116,000 chômeurs soit, 6.3% de la main-d'oeuvre ou 36% des chômeurs du pays alors que la main-d'oeuvre de la province en représente que 27% du total canadien. Les délégués au congrès ont été unanimes à déclarer que les gouvernements pouvaient faire bien davantage pour assurer le plein emploi. En vue de faciliter l'éveil de l'opinion publique sur le problème du chômage, le congrès a demandé au Comité exécutif de la CSN de désigner immédiatement un permanent syndical qui aura comme fonction de stimuler l'action de tous les syndicats, et particulièrement des Conseils Centraux, dans ce domaine. Des comités régionaux seront créés qui auront pour double fonction d'étudier la situation de l'emploi dans leur région et de faire pression sur les pouvoirs publics pour obtenir la mise en oeuvre de solutions proportionnées à l'ampleur du problème.

2—Appui total aux grévistes de Guilbault Transport

Le comité exécutif de la CSN désignera sans délai un responsable chargé de coordonner le travail des 500 syndicats affiliés à notre centrale et qui désirent tous apporter leur appui aux grévistes de Guilbault Transport. Commentant la lutte soutenue depuis mai dernier par le Syndicat National des Camionneurs contre les menées antisyndicales de Guilbault Transport et de son procureur, l'avocat Langis Galipault, le président de la CSN, M. Jean Marchand, a déclaré: "il ne faudrait pas que la négligence de l'Etat conduise les camionneurs à la conclusion que la seule méthode pour eux de faire reconnaître leur droit d'association serait l'utilisation de la violence".

On se souviendra que les délégués au Congrès de la CSN ont vertement critiqué la négligence du ministre du Travail en rapport avec le conflit chez Guilbault. On a même accusé M. René Hamel de partialité. Dans la vieille capitale on a laissé entendre que

certain directeur de Guilbault Transport serait un allié politique du ministre.

3—La CSN réorganise ses Services

Nos lecteurs se souviendront que le Congrès spécial de la CSN, tenu la semaine dernière dans la vieille capitale, avait été convoqué tout particulièrement pour mettre au point certaines adaptations aux structures de la CSN, adaptations rendues nécessaires par l'expansion du mouvement. Depuis plusieurs années déjà, le sujet était à l'étude.

Le récent congrès de la CSN marque certainement une étape, puisque des décisions importantes viennent de modifier de façon substantielle l'organisation de divers services déjà mis sur pied pour la défense des travailleurs.

D'ici septembre 1962, la CSN établira des bureaux régionaux dans tous les endroits où il existe présentement des Conseils Centraux.

Voici le texte de la résolution adoptée à cet effet:

Il est résolu que:

D'ici septembre 1962 des ententes devront être signées entre la CSN et chacun des conseils centraux pour la formation de bureaux régionaux. A défaut d'entente, le Bureau confédéral sera investi du pouvoir de décision. L'entente doit se faire sur la base des services qu'un conseil central doit rendre suivant le rapport présenté au congrès spécial.

(L'organisation et l'éducation)

Quant aux fédérations, la nouvelle politique de la CSN consiste à les orienter vers des fusions en vue d'en arriver, le plus tôt possible à un regroupement au sein de six grandes fédérations, selon le plan suivant:

- A. Fédération du bâtiment, du bois ouvré et du meuble.
- B. Fédération de la métallurgie, des produits chimiques et des mines.
- C. Fédération du textile, du vêtement, du cuir et de la chaussure.
- D. Fédération de la pulpe et papier, imprimerie-informations, boîte de carton et produits du papier.
- E. Fédération des employés des corporations municipales et scolaires, des hôpitaux et des services publics.

La vie commence à 40 ans

On a dit

L'on peut douter du dicton qui veut que "la vie commence à 40 ans". Pour en juger, chaque personne aura tendance à s'en référer à son dossier médical ainsi qu'aux bonnes et mauvaises fortunes de son existence. Dans le cas des institutions cependant, il ne fait pas de doute que quarante ans d'existence ne constitue qu'un départ, surtout lorsqu'il s'agit d'un mouvement en pleine expansion, comme c'est le cas de la CSN.

Devant plus de 800 convives, réunis dans la vieille capitale pour le congrès spécial de la CSN et la célébration du 40ème anniversaire de notre Centrale, le président Jean Marchand a prononcé un discours dont les militants et délégués présents se souviendront longtemps. M. Marchand a traité de la pensée du pape Jean XXIII, telle qu'exposée dans l'encyclique "Mater et Magistra" et il a commenté les réalisations et les espoirs de la CSN.

Nous aurons l'occasion, au cours des prochains mois, de revenir sur le formidable exposé du président Marchand; pour aujourd'hui, LE TRAVAIL est heureux d'attirer l'attention de ses lecteurs sur quelques-uns de ses passages essentiels.

La socialisation

"Mater et Magistra" introduit un nouveau concept sous le vocable "socialisation". Le terme est défini comme étant "une multiplication progressive des relations dans la vie commune" et la chose est estimée avantageuse. Cette clarification est majeure et rassurera les esprits qui tenaient en suspicion les régimes de sécurité sociale et l'influence accrue de la vie collective.

Ici, il faut faire une importante distinction. Le Pape ne donne pas une bénédiction générale au "socialisme" qui, lui, se présente comme une doctrine politique et qui a pris les formes les plus diverses depuis le Manifeste de Karl Marx. Il constate simplement l'intervention croissante des pouvoirs publics dans divers domaines. Cette intervention est cause et effet de la "socialisation" qui "est le fruit et l'expression d'une tendance naturelle, quasi incoercible des humains: tendance à l'association en vue d'atteindre des objectifs qui dépassent les capacités et les moyens dont peuvent disposer les individus."

Cette "socialisation" garantit des droits personnels dans le domaine économique et social; droit à un revenu adéquat, aux soins

médicaux, à l'instruction, à la formation professionnelle, au logement, au travail, au repos, à la récréation, etc. . .

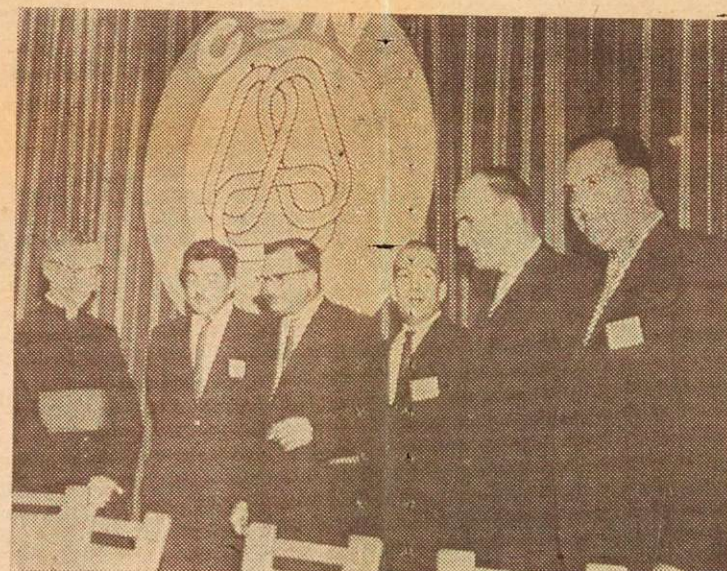
Si ce phénomène réduit le rayon d'action libre des individus, il ne doit pas détruire toute initiative personnelle et responsable. Aussi, l'encyclique préconise que les corps intermédiaires et les diverses initiatives sociales "par lesquelles, surtout, s'exprime et se réalise la "socialisation" jouissent d'une autonomie efficace de vant les pouvoirs publics."

Enfin, le Pape termine ce chapitre en affirmant que "si la "socialisation" s'exerce dans le domaine moral suivant les lignes indiquées, elle ne comporterait pas, par nature, de périls graves d'étouffements aux dépens des particuliers. Elle favoriserait, au contraire le développement en eux des qualités propres à la personne". Il est faux de prétendre que l'Eglise s'oppose aux mesures de sécurité sociale et à l'intervention de l'Etat dans des domaines qui, traditionnellement, avaient été réservés à l'initiative privée. Elle voit cette "socialisation" d'un bon oeil pourvu que, dans sa réalisation, toutes les précautions nécessaires soient prises afin de ne pas écraser les individus et les groupes intermédiaires. On doit en tirer tous les avantages qu'elle comporte tout en conjurant et comprimant ses effets négatifs."

Je dois souligner que "Mater et Magistra" ne contient aucune condamnation globale de tous les régimes qui se disent socialistes. Evidemment, il y a des références directes aux régimes politiques qui ne respectent pas la personne humaine, le droit de la propriété et qui méconnaissent la vie spirituelle et surnaturelle. Ces régimes sont réprouvés et condamnés. Mais entre le socialisme de Lénine et celui de M. Gaitskell il y a tout un monde et il est certain que le Saint-Père ne les juge pas de la même façon."

Les structures de l'entreprise

"Les structures de nos entreprises n'ont pas été conçues en fonction de la collaboration. Ce sont, comme le disait un sociologue belge de passage au pays, il y a quelques années, des structures



Quelques-uns des invités d'honneur qui prirent part au banquet du 40ème anniversaire: de gauche à droite: Mgr E. Lemieux, représentant de Son Excellence Mgr Maurice Roy, M. Jean Marchand, président général de la C.S.N., l'hon. René Hamel, ministre provincial du Travail, M. Eugène Rancourt, président du Conseil central de Québec, M. C. Bonneau, vice-recteur de l'université Laval et M. Marcel Pépin, secrétaire général de la C.S.N.

de conflit dont les vices profonds n'apparaissent que dans les moments difficiles, mais qui peuvent mettre en danger, dans certaines circonstances, l'économie nord-américaine.

Voici ce que dit Jean XXIII sur les structures de l'entreprise: "La justice doit être observée non seulement dans la répartition des richesses, mais aussi au regard des entreprises où se développent les processus de production. Il est inscrit, en effet, dans la nature des hommes qu'ils aient la possibilité d'engager leur responsabilité et de se perfectionner eux-mêmes, là où ils exercent leur activité productive. C'est pourquoi si les structures, le fonctionnement, les ambiances d'un système économique sont de nature à compromettre la dignité humaine de ceux qui s'y emploient, d'ébranler systématiquement leur sens des responsabilités, de faire obstacle à l'expression de leur initiative personnelle, pareil système économique est injuste, même si, par hypothèse, les richesses qu'il produit atteignent un niveau élevé et sont réparties suivant les règles de la justice et de l'équité."

Du corporatisme

"Il est frappant de constater que Mater et Magistra ne fait aucune référence ou allusion au corporatisme qui fut, pour ainsi dire, pendant un temps, le cri de ralliement des catholiques sociaux. Cette abstention est de nature à rapprocher les esprits et à supprimer une grave confusion. A maintes reprises, nous fûmes victimes, à la CSN, de sévères critiques parce que nous refusions d'utiliser un vocabulaire prôné par les régimes fascistes et qui faisait appel, au moins par l'imagination, à des institutions moyennes."

"Si Jean XXIII conserve l'idée d'une société organisée par les hommes et pour les hommes en prévoyant la création d'organismes représentatifs où les intérêts divergents ont chance de se concilier, il met un terme au long débat qui s'est déroulé autour de la conception ambiguë de "corporation" et de "corporatisme". Nous devons lui savoir gré d'avoir supprimé cette source de malentendus qui provenaient autant du vocabulaire que, dans certains cas, d'une méconnaissance totale de la réalité économique moderne."

Réalisations de la CSN

"On pourrait faire une compilation impressionnante des réalisations de la CSN tant dans le domaine professionnel, économique, législatif que social. Je veux me limiter, toutefois, à une seule que je considère majeure.

C'est notre mouvement qui, à mon avis, a fait accepter le syndicalisme par les travailleurs de la province de Québec et la société québécoise. Les principes auxquels il adhère et ses titres de naissance lui ont permis de pénétrer profondément dans le milieu sans susciter l'opposition que provoquaient les autres organisations syndicales. Cela a permis à une foule de travailleurs de se former syndicalement et de goûter aux bienfaits de l'action collective. Ainsi se sont préparés les éléments qui devaient constituer le ferment et alimenter le dynamisme de l'organisation syndicale de chez nous."

Les dirigeants de la CISC au Canada

Le président général de la CSN, M. Jean Marchand, annonce que le bureau de direction de la Confédération Internationale des Syndicats chrétiens se réunira au Canada en novembre prochain. Ce sera la première fois dans

l'histoire de notre Centrale Internationale qu'une telle réunion se tient dans notre pays. Les syndiqués de la CSN auront donc le plaisir d'accueillir des représentants des travailleurs d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Le bureau de la CISC se réunira à Québec, du 6 au 9 novembre prochain.

1—Une pensée claire

"La nouvelle encyclique pontificale est d'une clarté, d'une limpidité admirables. C'est ce qui frappe quand on parcourt le texte de "Mater et Magistra": tout y est facile à comprendre. "Cela fait partie du style et de la personnalité du Pape actuel", comme on l'a si bien dit. Lui-même ne disait-il pas encore récemment: "J'aime mieux m'attacher à ce qui unit les hommes qu'à ce qui les sépare". C'est ce qui fait croire que la nouvelle encyclique aura une répercussion considérable même dans l'univers non chrétien, en particulier, chez les peuples non économiquement développés sur le sort desquels Notre Saint-Père le Pape se penche avec tant de bonté et qu'il considère comme le problème le plus important de notre époque.

Cela m'amène à vous demander non seulement de lire cette nouvelle encyclique, mais encore de la répandre autour de vous."

Ainsi s'exprimait l'évêque auxiliaire de Québec, Son Excellence Mgr Charles-Omer Garant, devant les congressistes réunis en l'église de Beauport.

2—Le chômage est un scandale

Le ministre des Ressources naturelles, M. René Lévesque, a déclaré devant les congressistes de la Confédération des Syndicats nationaux que le niveau de chômage actuel dans la province (116,000, soit 6.3 pour 100 de la main-d'oeuvre) était une honte et un scandale. Il a ajouté que ce problème constituait un défi au gouvernement et au régime économique. Si nous ne sommes pas capables de le régler, dit-il, "tout le régime économique et social sautera et le socialisme ou toute autre doctrine du genre fera son chemin". Il a ajouté que la solution consistait à créer des emplois nouveaux et à donner à notre jeunesse et aux travailleurs les moyens d'occuper les emplois nouveaux qui exigeront une plus grande compétence.

M. Lévesque a demandé aux syndicalistes et à la population en général de voir à ce que les élus du peuple ne s'écartent pas de leur programme et le réalisent le plus tôt possible.

Parlant des retards à apporter certaines améliorations, M. Lévesque a dit qu'il faut savoir con-

cilier les opinions de ceux qui prétendent que nous agissons trop vite, notamment dans le domaine de la santé et de l'éducation et celles de ceux qui disent que nous n'allons pas assez vite.

Il a dit que les retards à réaliser certains objectifs étaient dus à la pénurie d'hommes et de femmes convaincus et compétents pour les réaliser.

Dans son message au congrès du 40ème anniversaire de la CSN, l'aumônier général, le chanoine Henri Pichette a déclaré:

3—Une pensée vivante

"Une encyclique comme "Mater et Magistra", si lumineuse soit-elle, aurait une portée bien restreinte et trouverait bien peu d'applications si les laïcs n'étaient pas conscients de la participation importante qui leur est réservée. Ce sont eux qui doivent lui donner toute sa valeur dans l'application qu'ils en feront."

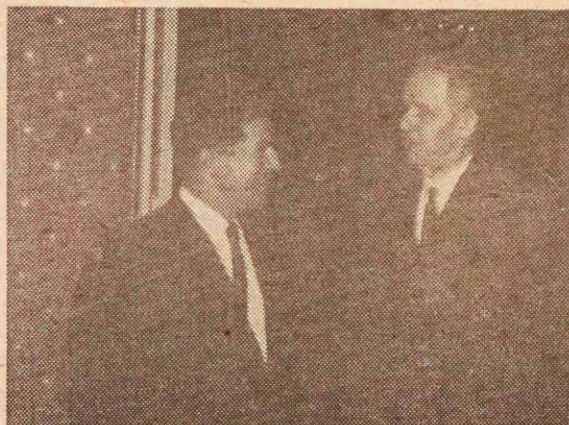
"L'encyclique "Mater et Magistra" ne met pas un point final au développement de la doctrine sociale chrétienne; elle fait même allusion à certains problèmes qui sont déjà amorcés et elle ouvre la voie à des solutions qui seront énoncées lorsque les questions auront été mieux mûries et que l'expérience aura permis d'apporter de nouvelles précisions. Encore ici, votre participation est de première importance. Votre vocation vous situe dans le domaine temporel; vous connaissez le milieu de travail, vous en éprouvez les difficultés et vous êtes ceux qui sont affectés lorsque de nouveaux problèmes se posent. A cause de votre situation, vous êtes seuls compétents pour réaliser la synthèse entre les principes de la doctrine et les exigences concrètes du milieu où vous vivez. Vous êtes les mieux placés pour formuler de nouvelles questions et mettre au point des solutions qui permettent au magistère de rajeunir continuellement la doctrine et de s'adapter aux situations nouvelles que vous vivez."

"Lorsque Jean XXIII réclame pour les mouvements syndicaux un rôle plus vaste dans notre société, il exprime sa confiance dans les dirigeants syndicaux et souligne la valeur de l'importante contribution qu'ils peuvent apporter. C'est là une invitation à passer aux réalisations et à tout mettre en oeuvre pour donner à la doctrine sociale chrétienne son plein rendement."

IMAGES DU CONGRÈS



au secrétariat, on ne manquait pas de besogne.



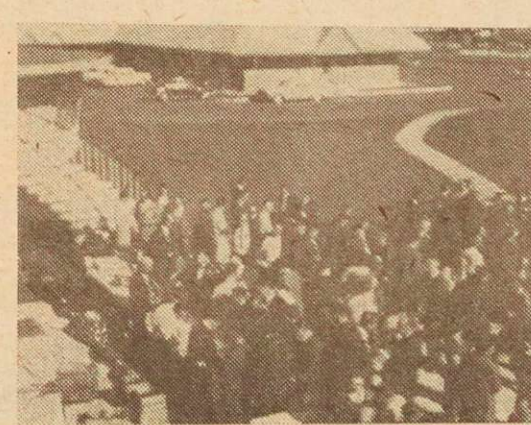
les officiers de la C.S.N. et de ses corps affiliés furent reçus fort aimablement par Monsieur le Maire.



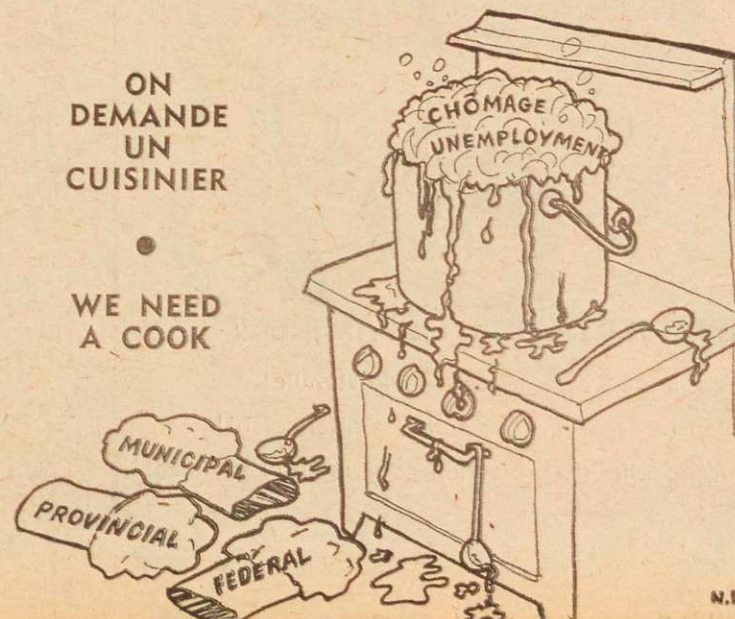
le discours du Ministre du Travail a été plus apprécié que son télégramme en rapport avec la grève des camionneurs . . .



notre ami Gérard Pelletier était revenu à ses anciennes amours . . .



le congrès s'est tenu dans un site qui ne manquait pas de charme.



Articles à lire

(Suite de la page 5)

le déséquilibre économique entre les différentes régions et les différents pays, etc.

Non seulement des Jésuites de Montréal, mais aussi d'Europe ont contribué à cette publication, en particulier le Père Clément Mertens, de Louvain, dont un livre d'initiation aux questions économiques est bien connu des militants de chez nous.

Ceux qui ont assisté au dernier congrès de la CSN où l'on a fait une brève présentation de l'encyclopédie, trouverait intérêt à lire ce numéro de Relations pour continuer leur étude.

AFL-CIO News

Journal hebdomadaire de la grande centrale syndicale américaine, nous apprend dans son numéro du 2 septembre dernier, que le salaire minimum aux États-Unis vient d'être élevé de 1.00 l'heure à 1.15. Il est aussi décrété qu'il augmentera automatiquement à 1.25 dans deux ans. Le salaire minimum était de 1.00 l'heure depuis 1955.

Chez nous, il est encore à 0.70 l'heure pour les travailleurs des grands centres urbains. Pourquoi tant de différence entre Montréal et New York, par exemple? Le coût de la vie ne justifie pas un tel écart.

Mais là-bas, comme ici, cer-

tains catégories de travailleurs ne profitent pas encore de la loi du salaire minimum. Les syndicats américains demandent encore qu'on protège les employés d'hôtels, de motels, de restaurants, de cinémas, d'hôpitaux, de buanderies, de fermes et de petits magasins.

Renseignements ouvriers

Revue mensuelle d'une équipe de chercheurs dans le champ des relations industrielles, nous rappelle, dans son numéro de juillet-août, que les taux de salaire minimum des provinces canadiennes auraient besoin d'être rajustés considérablement pour tenir compte de la réalité. Nous y lisons cependant que, dans la province de Québec, l'ordonnance no 39 a été modifiée à l'avantage des travailleurs de la forêt et malgré les protestations des compagnies.

Le salaire horaire a été augmenté de 0.90 à 1.00. Le taux à la pièce pour la coupe du bois de pulpe a été haussé de 5.30 à 6.00 et le salaire quotidien minimum pour les travailleurs à la pièce, de 9.00 à 10.00. Enfin, l'ordonnance va jusqu'à spécifier que les camps de bûcherons ne devront plus comporter de lits superposés. Voilà une amélioration sensible dans les conditions de vie des travailleurs en forêt!

Le cahier d'information et de documentation de l'Institut canadien d'Éducation des Adultes, no 8, août 1961, a été consacré à l'éducation ouvrière. Il comprend des articles, tous intéressants, sur l'histoire de l'éducation ouvrière au Canada, les structures des services, les programmes, les méthodes, les problèmes, etc. Des membres de la CSN y ont participé. Il mérite l'attention de tous ceux qui croient à la formation des travailleurs et, en particulier, de ceux qui y travaillent d'une façon ou de l'autre.

Fernand JOLICOEUR

N.B. — Ceux qui désirent acheter un numéro d'une publication mentionnée dans cette chronique, ou qui veulent s'abonner à une revue ou à un journal, peuvent le faire par l'intermédiaire du journal "Le Travail", 1001, St-Denis, Montréal.

L'opinion des Jeunes

(Suite de la page 4)

Qu'avons-nous à lui offrir?

Donc voici qu'ils entrent au travail. C'est un milieu qu'ils ne connaissent pas. C'est un milieu difficile, qui va les modeler, les transformer incroyablement. C'est là qu'ils vont prendre leur formation. Formation qui va les marquer pour la vie. Formation plus ou moins chrétienne. C'est là qu'ils vont puiser leurs idées sur une foule de choses. Les idées, les principes qui vont inspirer toutes leurs actions. Idées sur la Femme, la Famille, l'Amour, le Travail, l'Honnêteté, la Politique, etc.

C'est là que ces adolescents, à peine formés, recevront le reste de leur formation. Mais il n'y a pas que le côté moral du problème; il y a aussi le côté professionnel. Les conditions de travail dans lesquelles vivent ces jeunes. Le problème de l'orientation. Problème d'apprentissage, de stabilité de l'emploi, d'éducation professionnelle, etc.

Il suffit, pour se rendre compte de la situation, d'entreprendre une petite enquête personnelle, dans son milieu de travail; d'ouvrir les yeux sur ce qui se passe et l'on se rendra compte

que le problème de la jeunesse travailleuse est constitué d'un ensemble de situations qui paralysent l'émancipation de cette jeunesse. Les jeunes ne demandent pourtant qu'une chose: qu'on les aide à sortir du marasme dans lequel ils se débattent. Ils ne pourront résister longtemps, seuls, à toutes les influences qui agissent sur eux. Ils ont un besoin inouï d'être compris, d'être aidés.

De qui peuvent-ils attendre cela? Sur qui peuvent-ils se reposer avec confiance, sinon sur le mouvement ouvrier lui-même. Pourquoi? Simplement parce que la classe ouvrière, par le mouvement ouvrier, possède des moyens beaucoup plus efficaces, qu'on tiendra compte beaucoup plus de ses revendications parce que son influence s'exerce dans des domaines et sur des plans autres que ceux dont peut bénéficier la jeunesse travailleuse.

C'est donc un devoir pour le mouvement ouvrier de se pencher sur le sort de cette jeunesse ouvrière et de collaborer avec les mouvements qui la représentent.

CHARLES HENRI

Mon meilleur souvenir...

(Suite de la page 3)

Jean, jeune homme inquiet qui cherche la vérité; aimera Madeleine et se suicidera; Jacquot, qui n'aime vraiment pas les curés, et sa femme Paulette qui voulait provoquer un avortement mais que Pierre empêche de justesse; Suzanne, la prostituée qu'un autre prêtre-ouvrier sauve et que Pierre parviendra à placer dans un couvent. Pierre, c'est le pasteur qui vit dangereusement, c'est le pasteur qui vit avec ses brebis.

Il est bouleversant de se promener avec Pierre dans ce Paris des pauvres, ce Paris de misères, de taudis, ce Paris pouilleux qui n'en finit plus de se désespérer, ce Paris qui ceinture l'autre Paris, le Paris que l'on chante, le Paris que l'on visite et que l'on aime, le Paris qui ne voit pas la misère qui l'entoure, le Paris aveugle.

Pierre aura maille à partir avec le curé de la paroisse où il est installé. Ce dernier lui

reprochera même d'entraîner son vicaire, l'abbé Gérard, qui s'inquiète de vivre une vie organisée systématiquement, une vie de presbytère bien sage et d'église paroissiale qui a perdu les quatre cinquièmes de son troupeau.

Les flics sont scandalisés qu'un prêtre prenne part à une démonstration qui a pour but de loger une famille que les flammes ont chassée de son foyer. Ils ne comprendront pas que Pierre cache un mourant, Luis, qui a été matraqué par la police à l'occasion d'une démonstration de grévistes à laquelle il participait d'ailleurs. On le suspectera parce qu'il favorise la signature d'un manifeste pour la paix.

Quand on lui reproche son imprudence, Pierre répond: "L'imprudence! L'imprudence! Mais le Christ n'a pas cessé d'en donner l'exemple." Cette phrase me fait souvenir d'une autre de Bernanos que je ne puis m'empêcher de citer: "La pru-

dence, c'est la dernière des imprudences".

Aux reproches paternels que lui adressait l'archevêque au sujet de sa participation active aux démonstrations des ouvriers, de son témoignage à la Cour favorable à Michel, père du petit Etienne qui a été hospitalisé à la suite de coups de son père, de sa présence aux réunions politiques, Pierre répond: "Entrer dans la lutte, du côté des Petits, des Humiliés... Aller jusqu'au bout, sans penser à soi... C'est ce qu'il (le Christ) a fait, ce qu'il ferait aujourd'hui... C'est parce qu'il troublait l'ordre établi qu'on l'a crucifié: pour des raisons... politiques!"

C'est un livre dur; c'est un procès sans condescendance de toute la société. C'est également une autocritique de notre catholicisme du dimanche. Cependant, ce livre est en même temps un rayon de soleil: à la lecture de ce roman, j'ai ressenti profondément un renouvellement de l'Eglise. Au début, Pierre n'avait pour seul support que le groupe de prêtres-ouvriers de sa communauté qu'il ne voyait que peu souvent, et ce personnage ému qu'est le cardinal. Mais plus que tout autre peut-être, Pierre comprenait bien les paroles de son supérieur: "Dans un siècle comme celui-ci, le sentiment du devoir accompli n'est qu'un piège."

Il est vrai qu'après la mort du cardinal, l'archevêque remplacera Pierre, mais c'est Gérard, vicaire de la paroisse, qui prendra la relève. Le curé avait compris combien était nécessaire la tâche du prêtre-ouvrier pour rechristianiser un peuple que la paroisse ne pouvait plus rejoindre. La paroisse n'est qu'une structure comme une autre. C'est ceux qui en font partie qui doivent compter.

Mais Pierre en qui l'archevêque a mis sa confiance s'en ira trouver de l'embauche à la mine où son père avait travaillé et Pierre recommencera ou plutôt continuera.

C'est un livre incomparable que l'on est tenté de relire plusieurs fois. C'est un livre que tous les militants devraient lire.

Ce qui se brasse...

(Suite de la page 5)

L'Aluminium d'Arvida, vient d'être nommé Directeur adjoint du Service d'Éducation de la C.S.N., en remplacement de M. Jean-Paul Lefebvre qui est passé aux Relations extérieures et à la direction de ce journal.

M. Raymond Gagnon, représentant de la C.S.N. à Hauterive, vient d'être nommé directeur de la C.S.N. pour toute la Côte-Nord.

A tous nos félicitations, et bon travail!

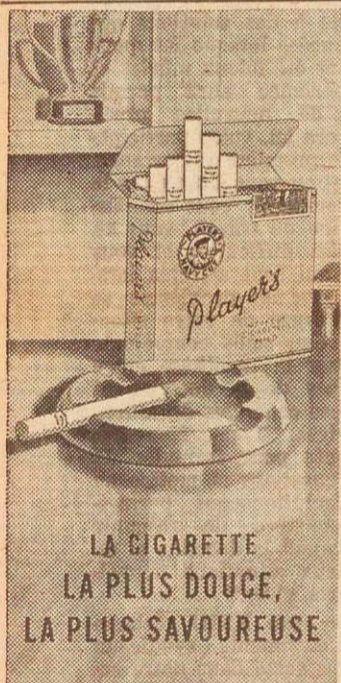
Des gains à Granby

Pour la première fois, après plusieurs mois de négociations, la Corporation des entrepreneurs de plomberie et chauffage, section de St-Hyacinthe, district de Bedford, a accordé aux plombiers, groupés dans un syndicat rattaché au Conseil de Construction de Granby, l'atelier syndical parfait. Cette décision a été prise suivant la recommandation d'un tribunal d'arbitrage et la convention collective couvrira quelque 85 plombiers répartis dans les comtés de Shefford, Brome et Missisquoi.

Un premier contrat de travail a été signé entre la Compagnie Vogue corset et ses employés. Les travailleurs ont obtenu des augmentations de salaire, la semaine de 45 heures et le paiement du salaire à temps et demi après une journée normale de 9 heures. Le salaire plein sera payé aux ouvriers quand les machines s'arrêteront au cours des heures normales de travail. Ce premier contrat, signé pour trois ans, comporte également des clauses de grief, d'ancienneté, de sécurité syndicale (tous appartiennent au syndicat) des congés légaux, des vacances payées et un plan d'assurance-groupe où l'employeur cotise pour 50% et les travailleurs pour l'autre moitié.

Visite des Nations unies — New York

Le Service d'Éducation de la C.S.N. organise, en collaboration avec la F.T.Q. un voyage de 4 jours au centre de l'ONU à New York. Les syndiqués désireux de participer à ces visites guidées peuvent s'inscrire en versant \$10.00 au Service d'Éducation C.S.N. 155 est, Boulevard Charest, Québec. Le prix total du voyage, transport, frais d'hôtel, repas et inscription compris est de \$66.60 pour 4 jours. Départ le jeudi 5 octobre à 8h. a.m. du terminus d'autobus de l'ouest à Montréal.



LA CIGARETTE
LA PLUS DOUCE,
LA PLUS SAVOUREUSE

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE
UNE MUTUELLE
D'ASSURANCE-VIE
41 ouest, rue St-Jacques, Montréal

"PROTECTION DE LA FAMILLE"

- Une seule police protège toute la famille!
- Le plan moderne que les familles attendaient!
- Beaucoup plus de protection pour un prix vraiment réduit!

Bureaux à:

MONTREAL — JOLIETTE — ST-JEAN
QUEBEC — SHERBROOKE — OTTAWA

FERNAND PION
Assurances
Représentant la Société
d'assurance des Caisse
Populaires Desjardins.
590 CADILLAC, MONTREAL
CL. 9-2839

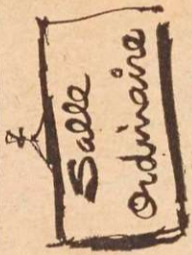
la question du jour en assurance-hospitalisation:

"LA CHAMBRE PRIVÉE, C'EST COMBIEN?"



EN SALLE ORDINAIRE

Commençons au commencement. L'Assurance-hospitalisation n'est pas là pour payer des chambres privées, mais simplement un séjour convenable à l'hôpital. Vous l'aurez en prenant un lit en salle ordinaire. Et ça, c'est une pièce comptant 5 lits ou plus.



Si vous voulez que Québec paie votre compte d'hôpital *en entier*, il faut donc accepter un lit de salle. Comme ces lits représentent au moins 40% de tous les lits de chaque hôpital assuré, vous devriez pouvoir y trouver place. Mais comme la demande est *très forte*, vous devrez peut-être patienter et attendre votre tour.

EN CHAMBRE... GRATUITE



Du reste, s'il n'y avait pas de place à ce moment-là, et que votre cas était jugé *urgent* par le médecin, l'hôpital est obligé de vous donner une chambre — sans que ça vous coûte un sou. Mais sitôt qu'il y aura un lit de libre en salle ordinaire, vous devrez y déménager — à moins de garder votre chambre... et la payer. Voici un autre cas où vous pourrez loger en chambre gratuitement: quand votre état, ou celui des malades qui vous entourent, l'exige. À votre médecin de juger. Mais, là aussi, on pourra vous déménager en salle ordinaire sitôt que vous prendrez du mieux.

EN CHAMBRE... À PAYER



Hors ces deux cas-là, ce sera à vous de payer; ou à votre compagnie, si vous avez une police d'assurance supplémentaire. Même là, l'Assurance-hospitalisation vient à votre rescousse en baissant singulièrement le taux des chambres privées, comparé à ce qu'il était autrefois.

LA CHAMBRE SEMI-PRIVÉE



Si vous tenez à une chambre, pourquoi ne pas plutôt en prendre une semi-privée? Dans l'île de Montréal, une chambre de trois ou quatre lits coûtera \$4 par jour, *pas plus*; une chambre à deux lits, \$5 *au maximum*. Ailleurs dans la province, un prix uniforme de \$4.

LA CHAMBRE PRIVÉE



Le problème des chambres privées est plus compliqué. Voici pourquoi. Chaque hôpital offre *plusieurs sortes* de chambres privées: des "chères" et des "moins chères" — selon qu'on y trouve un ou plusieurs avantages comme, par exemple, un lavabo, une toilette, une douche, un balcon, ou autre chose de spécial.

Comme tout ça varie d'une chambre à l'autre, et d'un hôpital à l'autre, il faut demander *avant d'entrer à l'hôpital*, combien coûtera la chambre privée qu'on vous offre, et pourquoi. Celui qui paie a le droit de savoir!

En gros, voici ce que vous trouverez. Dans l'île de Montréal, une chambre privée coûte \$8 par jour, en montant. Ailleurs dans la province, ce sera \$7 ou plus — toujours selon la "sorte" de chambre offerte.

C'est peu comparé à ce que c'était! Il faut se souvenir que l'hospitalisé ne reçoit plus de compte pour les médicaments, les salles d'opération, les soins infirmiers ordinaires, les examens de laboratoire, les rayons X, etc. — étant donné que ces frais sont assumés par l'Assurance-hospitalisation.

LA FORMULE QUI RENSEIGNE



On voit mieux tout cela en exigeant, au moment de quitter l'hôpital, la nouvelle formule AH-108. Deux montants y seront clairement marqués: celui que l'Assurance-hospitalisation paie pour vous, et celui que vous devrez payer pour avoir pris une chambre. Avec cette formule, vous saurez à quoi vous en tenir. Exigez-la!

EN RÉSUMÉ...

Voici toute l'affaire en résumé. Pour une hospitalisation complètement gratuite, il faut aller en salle ordinaire. Sauf dans deux cas précis, c'est à vous de payer la chambre privée ou semi-privée. Mais, même là, cette chambre revient à bien moins cher qu'avant!

PRIÈRE DE CONSERVER CETTE PAGE

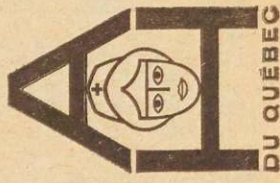
LE SERVICE DE L'ASSURANCE-HOSPITALISATION

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

ALPHONSE COUTURIER, m.d., ministre

JEAN GRÉGOIRE, m.d., sous-ministre

JULES GILBERT, m.d., directeur



DU QUÉBEC

An Open Letter...

To All Brothers

Beginning with this issue, LABOUR will present under this heading a monthly commentary on political happenings. That this regular column will in no way affect the newspaper's independence towards political groups, whichever they be, goes without saying. LABOUR has but one policy: it is that which has been established by the CNTU and democratically arrived at by its members gathered in convention or represented by their delegates to Confederal Board or Executive Council meetings. Such clarification is important for it is my wish to call upon staff members or union militants to co-operate in order to make this political column as lively as possible. It matters even now that contributors-to-be and their readers be told that this column's heading will always be printed in black, as a sign of neutrality. Our plan is to reflect on actual situations, not to launch a propaganda campaign.

The End of a Long Night

Ever since the wind of freedom blew across this province, many people have allowed themselves to get ideas... or rather to express the ideas that had been haunting their mind without ever creeping out. Fear, reverence for the prince, corruption, carelessness, dejection and other plagues of a similar type for long infected our society and threw it into a chronic lethargy. Now, the atmosphere has become more respirable. Let us be filled with joy. And, above all, let us not be the last to awaken. I am now talking for each and everyone of us for it must be said without any false modesty that the CNTU, our movement, hasn't been asleep during the last 15 years. Let us be frank. We didn't wait until June the 22nd, 1960, to stand by the interests of the workers even when the fight had to be carried out on many fronts at once. Did each of us always support this militant struggle, however?

Rich or Poor

The last sitting of the Legislative Assembly will no doubt go down into history as that of education. The provincial government at last decided to initiate a concrete evolution towards free education. For a long time, the CNTU has told whoever

wished to hear that every citizen was entitled to get an education proportional to his talents, not to his parents' purse. Only a few years ago, CNTU officers and members were accused of being dangerous Socialists (which, in the language of those days, meant Communists) whenever they advocated freedom of education.

The Legislature also approved a law to establish hospital insurance. We could, of course, quarrel about the ways and means of implementing this law, but let's just say that the CNTU had for years called for the application of its basic principles. The provincial government also revived the Council for Economic Guidance and Premier Jean Lesage has talked more than once about his government's plans to initiate "economic planning".

Here once again is an attitude with which we are in full agreement. We must realize, however, that the road to a more humane economic order and the full use of human and material resources according to a social purpose is marred by obstacles. For one thing, the government appears to have some trouble in recruiting needed scientists and technicians: economists, sociologists, etc., whose cooperation is essential to the establishment of an economic policy which is something other than the arbitrary decisions of one or several politicians. There is a lack of experts and it may well be the proof that our educational system is not yet "the world's best".

Still one more problem: let's not delude ourselves in thinking that those who've actually made a religion out of private enterprise will spontaneously let economic planning become a living reality. It must be said in passing, moreover, that this religion is based on an unbelievable myth. Those who support free enterprise and private property give as examples the Bell Telephone Co., the Canadian Pacific Railways, the Shawinigan Water and Power Co., etc., all of them institutions which it can easily be proved are not managed by those who own them.

Why is planning so much needed? Do we not live in one of the world's wealthiest countries? The answer to this last question of course is yes. Generally speaking, the standard of living of

the people of Quebec, though slightly lower than the Canadian average, is envied by many people. But, let us beware not to make the same error which politicians bencon gilding the pill so often do. Let's not overlook the fact that under-developed areas still exist in this prosperous country of ours. While average weekly wages stood at \$76.57 in Canada in September 1960, workers in certain cities and in certain areas of the manufacturing industry had a much lower standard of living, as the following statistics show:

| | |
|----------------|---------|
| Quebec | \$62.74 |
| Granby | \$58.16 |
| Drummondville | \$55.75 |
| St. Hyacinthe | \$51.09 |
| and further: | |
| Shoe industry | \$50.31 |
| Garment | \$48.87 |
| Textile-cotton | \$59.30 |

At its last meeting, the CNTU Confederal Board decided to call the attention of government and the public to this important problem of under-development which affects workers in many areas and many industries. A brief now being prepared proposes to describe this state of under-development and to suggest to government effective measures to remedy the situation.

In his statement, CNTU President Jean Marchand said: "Only the State has the means to undertake the research and analyses required by a planned economy. We wish to do our share, however, to show the importance and the urgency of such an action. The CNTU thus has decided to prepare a brief for the provincial government dealing with the minimum wage law and other instruments at the disposal of the State to improve the living standard of our population."

Of course, unionism remains the primary tool for the promotion of working classes and the CNTU plans to stay at the forefront of the struggle for social justice. Yet, however staunch unionists we may be, it must be said that the labour movement cannot undertake all by itself the redistribution of wealth which is as essential in here as elsewhere.

It may be worthwhile at this point to recall John Kennedy's realistic prediction upon his accession to the United States' Presidency. "If a free society cannot rescue the few who are poor," he said, "it will never be able to rescue the few who are rich."

Jean-Paul Lefebvre

DIALOGUE

(Cont'd from page 12)

That is a condition to which human institutions are subjected and only time will tell. Let's say that the impetus has been given in the right direction and that the will of the group is strong and determined."

Is This Not a Clear-Cut Language?

As purists of democracy and doctrinaires of the social revolution, our colleagues of The Labour World also have a very odd way of presenting NDP artillery and its biggest piece: T. C. Douglas. Once again, judge for yourself. Here's the caption we find underneath the picture of the New Party's federal leader:

"Universally acknowledged as one of the best speakers in Canada, Tommy Douglas will thin down the Liberal and Conservative membership in Ottawa provided the NDP has enough funds

WE QUOTE...

Plain Thinking

"Our Holy Father's new encyclical is admirably clear and limpid. It is really remarkable, while reading the text of "Mater et Magistra" that everything is so easily understandable. Such are the style and the personality of the reigning Pope as it has been said so appropriately. Was not the Holy Father, himself, saying recently:

"I would rather pay attention to those factors that unite mankind than to those that disunite".

Therefore, I believe that the new encyclical shall have a great influence, even on non-Christian countries and especially on economically under-developed countries whose fate our Holy Father considers with such solicitude and considers as the most crucial problem of our time.

In view of the above, I would ask you not only to read this new encyclical but also to diffuse its contents".

Thus spoke His Excellency, Monsignor Charles Omer Garant, Auxiliary Bishop of Quebec, to the delegates congregating in the church of Beauport.

Unemployment A Disgrace

Mr. Rene Levesque, minister of Natural Resources, has stated to the delegates at the C.N.T.U.'s convention that the present rate of unemployment in the Province (116,000 or 6.3 per cent of total man-power) was a shame and a disgrace. He went on to say that such a problem was a challenge to the government and to our economic system. "If we are unable to cope with it, he said, our whole economic and political structures will crumble down and socialism or any other similar doctrine will progress accordingly". He added that a solution would be to create new jobs and to give our youth and our workers ways and means to take over new jobs that will require a higher degree of skill.

Mr. Levesque has asked trade unionists and the public in ge-

to enable him to meet the Canadian people, either at public meetings or through the means of television. He has this rare gift of being able to thoroughly ridicule a rival without offending his partisans. One can easily imagine what he will do to Messrs. Diefenbaker and Pearson! The Montreal Labour Council has already expressed its wish to hear him at the Forum, on Labour Day, and other similar plans are in the offing. Mr. Douglas is said to plan learning French very soon."

We cannot be the purest of the pure among proponents of social progress, as some people profess to be, but we hate to be told that social revolution in Canada hinges solely on a series of speeches by Mr. Douglas. Besides, Mr. Douglas himself, who is a most experienced and talented leader, no doubt did not appreciate very much this oversimplified and demagogic way of presenting political hopes of the NDP. Some among our friends of The Labour World make an excessive use of the wrestling promoter's language.

Let us conclude for today that, in this case at least, QFL journalists very poorly championed a good cause.

LABOUR.

neral to make sure that the people's representatives stick to their programme and that such a programme is implemented as soon as possible.

Speaking about delays involving certain improvements, Mr. Levesque said it was necessary to reconcile the opinions of those who pretend we act too fast, specially in the fields of public health and education and those who claim that we are too slow.

He said that certain goals could not be reached as quickly as others because of a shortage of men and women having enough conviction and proficiency to reach them.

A Vivid Thought

In his message delivered at the 40th anniversary convention of C.N.T.U., Head Chaplain, Canon Henri Pichette, said:

"An encyclical such as "Mater et Magistra", no matter how brilliant it may be, would have little influence and would find few applications if the laity did not realize the important part that is theirs to perform. It is up to them to give this document its full significance in the ways they shall apply its contents.

The encyclical "Mater et Magistra" does not bring to an end the evolution of Christian social doctrine. It even refers to certain problems that are presently arising and it opens the way to solutions to be expounded when such questions have been well thought of and when experience will permit fuller explanations. Once again, your participation is of the utmost importance. Your calling has placed you in the realm of the temporal; you know the working class very well, you know their problems and you are among those concerned when new problems arise. On account of your situation, you are the only ones able to coordinate the principles of the teaching and the actual needs of the class where you live. You are in a much better position to ask new questions and to work out solutions that would enable religious authorities to renovate continually the doctrine and to adapt themselves to the new situations that you live in".

When Pope John XXIII asks that trade unions play a greater part in our society, he gives utterance to his confidence in trade-union leaders and he emphasizes the value of that important contribution they may bring. Such is this invitation to thrive for accomplishments and to leave no stone unturned so that our Christian social doctrine may reach all of its goals.

"CISC" Leaders in Canada

C.N.T.U.'s General President Jean Marchand announced that the executive of the International Confederation of Christian Trade Unions (Confédération Internationale des Syndicats chrétiens) will meet in Canada during the month of November. This will be the very first time in the history of our International Organization that such a meeting is held in our country. C.N.T.U.'s membership will be given the opportunity of welcoming workers' representatives from Europe, Africa, Asia and South America. The "CISC" Executive will meet in Quebec City from November 6 to November 9th, 1961.

WE WANT NONE

TEXT OF TELEGRAM SENT TO PRIME MINISTER DIEFENBAKER REGARDING STORAGE OF NUCLEAR WARHEADS ON CANADIAN SOIL.

Quebec City, September 20th, 1961.

The Hon. John Diefenbaker, Prime Minister of Canada, Ottawa.

The 550 delegates meeting in a Special Convention at Quebec City have asked me to forward to you the following message (STOP) They are strongly opposed to any agreement between Canada and the United States regarding the storing of nuclear warheads on Canadian soil (STOP) The convention does not agree either to the arming of the Canadian Army with nuclear weapons (STOP) The presence

of nuclear warheads on Canadian soil renders our country vulnerable by justifying the transformation of Canada into a radioactive desert by a future enemy of the United States (STOP) The United States and the U.S.S.R. each claim sufficient atomic power to destroy the world (STOP) What can Canada contribute to such an abominable situation? (STOP) The one service that we can render humanity is to exert all efforts for the banishment of atomic weapons of all categories (STOP) The delegates are counting on you to resist American pressure.

Jean Marchand,
General President
Confederation of
National Trade Union.

C.N.T.U. Speaks On The Murdochville Issue

Jean Marchand, president of the 100,000 member Confederation of National Trade Unions, today made the following statement regarding the labor situation at Murdochville:

"The CNTU carefully examined the various statements which have been made concerning the United Steelworkers of America's demands for certification on behalf of employees of the Gaspé Copper Mines, in Murdochville.

"A. It is widely known that, in 1957, the United Steelworkers of America represented the majority of Murdochville workers and were deprived of their collective bargaining rights by a joint action of the company, the government and the Quebec Labor Relations Board. That action was tantamount to one of the most flagrant denials of justice in the labor history of the province of Quebec.

B. The ensuing strike in Murdochville gave way to anti-labor demonstrations reminiscent of the Fascist regimes.

C. At that time, the CCCL (since then called the CNTU) unequivocally supported the United Steelworkers of America and not once since has it belied this support.

D. Any impartial observer would recognize that the independent union born after the strike is in no way independent and was merely a tool in the destruction of a free trade union.

E. As the CNTU (CCCL) did, the union directly involved in the conflict should have called for the resignation — fully warranted by the facts — of Premier Duplessis and Labor Minister Barrette, both responsible for the tragedy of Murdochville.

F. This year, the United Steelworkers of America again set out to organize Murdochville workers in an attempt to recover a right which they were wrongfully denied and to erase a shameful period in the social history of this province.

G. Unlike some international unions that sided unscrupulously with the employers during important struggles of its own, the CNTU refrained from interfering not to disrupt the Steelworkers' efforts.

H. The CNTU differs with the labor body that has requested the Labor Minister's intervention to grant certification to the Steelworkers and withdraw that of the independent union. This privilege rests with the Labor Relations Board. If we deemed the Minister's intervention warranted in the present case, how could we call for his neutrality in other circumstances?

I. The CNTU dispels the statement of Provincial Member Claude Jourdain who did not really mind his business and whose intervention was liable to influence the workers in their free choice of association.

J. There is no doubt that, should the Labor Relations Board judge according to law, evidence and circumstances surrounding this matter — decree a vote among Murdochville workers to know which union they wish to be represented by, it would be the most equitable and probably the only solution that would correct the obvious injustice done to the steelworkers as well as to the miners."

WHERE IS YOUR NEWSPAPER GOING?

If I write YOUR instead of OUR newspaper, it is to stress LABOUR'S particular situation. Few newspapers in fact are the property of their readers. It is so with LABOUR. Owned by the CNTU, it belongs to its 100,000 members who are all subscribers to the newspaper.

Following Gerard Pelletier's appointment as editor in chief of daily newspaper La Presse, I was designated to succeed him at the head of LABOUR.

First among the good intents which it is usual to assert when one takes over new responsibilities, I wish to mention the importance of preserving the newspaper's character, that is to be "the mirror of the movement".

Everyone will agree that LABOUR should reflect the CNTU's activity. There are numerous aspects to this activity, however. One may have in mind of course the action and the policies which the CNTU pursues as an institution. I believe however that the thought and the evolution of CNTU members should not be forgotten.

The fact that collaborators to LABOUR were mostly picked inside the organization and, for many, within the executive ranks of our unions or our affiliates is no accident. This September 1961 issue marks the beginning of several new columns and the revival of others with which our readers already were familiar. In coming months, one or two more columns will make their appearance while the list of

occasional contributors will grow longer, so I hope at least.

The CNTU's recent expansion into areas where there are many English-speaking workers leads us to bring greater care to the newspaper's English section. We particularly hope to provide our English-speaking brothers with originals rather than translations. Will This Newspaper Be Read?

Many union members have told me with a smile that they weren't great readers. Thanks to the excellent group of contributors we've gathered, I hope it will be possible to put out a newspaper which will satisfy the worker's needs and aspirations closely enough to bring all those who get it to read it. Better still, it is to be hoped that a good number of readers will get into the habit of writing us to convey their remarks, their criticisms, their suggestions, etc. Moreover, we will attempt to provoke opportunities for a dialogue with our readers.

While getting down to work in order to make these hopes come true, let us say that we have no taste for demagoguery. Some publications seem to believe that to print insults or to use a coarse language is sufficient to draw attention.

That is not the type of success we are looking for. While trying to avoid appearing as Pharisees, we will endeavor to treat our enemies with justice as well as our friends. It will be up to our readers to judge the result of our efforts.

Jean-Paul LEFEBVRE.

Worth Knowing

QUEBEC: The Committee on Technical and Vocational Training, formed by the provincial government, has published a preliminary report. It recommends the immediate opening of a Normal Technical School; the classification of teachers according to their experience and the adoption of five salary scales.

QUEBEC: The CNTU Confederal Board has expressed its satisfaction over the appearance on the Canadian political scene of a party based on the working class and putting forward goals with which it is in agreement.

COLLECTIVE BARGAINING RIGHTS: Officers of the Department of National Defence Employees' Association have recommended their members to approve a resolution to provide Civil Defence workers with the required knowledge and training to face a nuclear attack. They've also asked the Association's 160 members to call for collective bargaining rights.

FRANCE'S WORKING WOMEN: In a special issue devoted to working women, the French monthly "Esprit" says the number of women at work reaches 6,000,000 in France. Two of the main factors inducing women to go to work are the obligation to increase the family's consuming power and the ever-growing needs of their families.

TORONTO: A two-year contract providing an hourly increase of 21 cents and major improvements in working conditions brought an end to a six-week strike of 500 stevedores in Toronto and Hamilton.

TORONTO: The Mine, Mill and Smelter Workers' International Union has agreed to a mutual aid pact with the Teamsters' Union. It is well known that Smelter Workers are in constant struggle with the United Steel Workers to whom they have lost several locals in the past few years. As for Teamsters, they consider the agreement to be the first step towards a labour organization independent from the AFL-CIO and the CLC. They were ousted by both. James Hoffa has himself stated that, unless the AFL-CIO reinstated the Teamsters within the next 18 months, he would set up a rival organization. To see Mine Mill and Teamsters in the

Decision Reached

C.N.T.U. vs Unemployment

A significant debate took place during C.N.T.U.'s recent convention, about the unemployment situation in this country and more specifically within the Province of Quebec. It has been brought to the attention of the membership that there are presently 116,000 unemployed in Quebec, or 6.3% of all man-power — or, 36% of all unemployed in the country whereas that province's available man-power is only 27% of all Canadian man-power.

Convention delegates were unanimous in stating that Governments could do a lot more to ensure full employment. In order to encourage the awakening of public opinion about the unemployment problem, Convention delegates have asked C.N.T.U.'s Executive Committee to appoint immediately a full-time trade-unions representative whose task shall be to encourage action from all trade-unions and more specifically from Central Councils. In that respect Regional Committees will be created for the dual purpose of studying the employment situation in their respective area and to bring pressure to bear on public authorities in order to initiate solutions consistent with the scope of that problem.

Guilbeault Transport Strikers to Receive Full Support

C.N.T.U.'s Executive Committee will appoint, immediately, a member responsible for the co-ordinating of activities in some 500 trade-unions affiliated with our trade-union organization and wishing to support Guilbeault Transport strikers. With reference to the struggle led, since last May, by National Teamsters (CNTU) against Guilbeault Transport's anti-union activities and that of their solicitor, lawyer Langis Galipault, C.N.T.U.'s national President Jean Marchand stated: "We do not want the Government's neglect to bring teamsters to the conclusion that the only way they can get their right of association recognized is by using violence".

It will be remembered that C.N.T.U.'s Convention delegates have bitterly criticized the Minister of Labour's neglect with respect to the strike at Guilbeault Transport's. Mr. Rene Hamel has also been accused of one-sidedness. It has also been said, in Quebec City, that a member of Guilbeault Transport executive is presumably among the Minister's political friends.

C.N.T.U. to reorganize services

Our readers will remember that C.N.T.U.'s special convention held last week in Quebec City was called for the main purpose of bringing up to date and making quite clear certain modifications to be made to C.N.T.U.'s present structures, and that were rendered necessary by the continuous expansion of our movement. That matter had been under close scrutiny for a number of years.

C.N.T.U.'s last convention will no doubt make history as important decisions will bring considerable changes to the structures of various services already established to protect the rights of the workers.

Between now and September 1962, C.N.T.U. will establish regional offices in all localities where Central Councils are now operating. Here is the resolution adopted for that purpose:

Resolved that:

Between now and September 1962, agreements must be signed between C.N.T.U. and every central council for the establishment of regional offices. For want of an agreement, the Confederal Office shall be vested with the power to decide. Agreements shall be concluded on the basis of services that central councils must render in accordance with the report presented during the special convention. (Organization and education).

With regard to Federations, C.N.T.U.'s new policy will consist in guiding and helping them to merge for the purpose of securing, as soon as possible, a re-classification, within major federations, in accordance with the following plan:

A—Federation of construction, lumber and furniture manufacturing employees.

B—Federation of metal workers, chemicals and mine workers.

C—Federation of textile, clothing, leather and shoe workers.

D—Federation of pulp, paper, timber, printing and information, paper box and paper products employees.

E—Federation of municipal and school-board employees, of hospital and public utilities employees.

F—Federation of store clerks, office workers, servicemen, barbers and hairdressers.

Office workers already covered by a federation bargaining on their behalf shall not be subject to the above jurisdiction.

Our readers, of course, shall be informed of further developments pertaining to the proposed reforms.

Vote of confidence for C.N.T.U. leaders

Delegates at the general convention have expressed unequivocally their confidence in their Executive Committee. All officers seeking a new term of office have been re-elected whereas Mr. Guy Thibaudeau has introduced his successor to the Executive, Mr. Martial Laforest.

Our readers will remember that following the resignation of President Roger Mathieu during March of this year, Jean Marchand had been elected president by the Confederal Office whereas Marcel Pepin had been elected to replace Mr. Marchand as Executive Secretary.

You will find, on page one, a complete list of C.N.T.U.'s executive. During the next few months, Le Travail intends to tell their readers, more about those people who have been vested with such a high trust by trade union delegates during our Confederation's convention.

same boat is rather unexpected. It certainly is a case where you can say that two extremes meet.

HAMILTON: The Teamsters' Union has been recognized as bargaining agent for employees of the W. F. Fearman Co. Ltd. (meat-packing) in Hamilton and Burlington. James Hoffa thus invades another field of industrial activity in Ontario

LABOUR CNTU

Interview with CNTU
Vice-President

S. TED PAYNE

Q. — Our General President, Jean Marchand, in his moral report, to our convention, mentioned that in his opinion: "CNTU has led to the acceptance of trade unionism by Quebec workers and the French Canadian Society". As an English Speaking Canadian that has long been a militant unionist and an officer in our movement, what would be your views on the meaning of CNTU for English speaking workers particularly and also for new Canadian workers?

A. — Labour history in our Province fully supports the General President's report on this subject. The basic philosophy and objectives of the Canadian and Catholic Confederation of Labour now the Confederation of National Trade Unions corresponds to the mentality and objectives of the workers of the Province of Quebec. Contrary to the policies of many international unions, the Confederation of National Trade Unions has adjusted itself continuously to the ethnic requirements and the ever changing social conditions of our Province. Today, because of an increasing trend on the part of Canadian labour to be represented by truly Canadian organizations, I am of the opinion that the CNTU represents the thinking and the aspirations of all Canadian workers regardless of race, color or creed.

Q. — I would like to come now to a practical point about the experience already made in many local unions affiliated to the Metal Trade Federation with which you have long been associated. How do you see the relations between members of different languages increasing in a local union like the one we have at the Canadian Vickers for instance?

A. — This situation has never presented a problem.

Q. — How do you go on with bilingualism?

A. — Meetings are conducted in both languages. We even provide for the election of a recording Secretary for both languages.

Q. — In how many local unions of the National Metal Trades Federation would you say that the English speaking members represent an important percentage of the total membership?

A. — We have at least five locals where this situation exists. These locals are situated in the Montreal area. There has been considerable expansion in other industries and services grouping a high percentage of the English speaking element, in particular the hospitals.

Q. — Our newspaper has to adapt itself to the new situation brought by the expansion of our movement. As an officer of our movement and an English speaking reader of "Labour", would you like to express special wishes or requirements?

A. — For many years "Labour" has been the official publication of the CNTU, I believe that to increase its efficiency, the English language section should be adopted to the requirements of its readers. A careful selection of the subjects it carries should be



made in relation with the cultural background of the English speaking readers and as much as possible, the direct translation should be avoided.

Q. — To meet that goal, I suppose you would agree with the idea of calling on our English speaking readers for suggestions and collaboration?

A. — I believe our English speaking membership can contribute considerably in the improvement and efficiency of the English language section of "Labour" by their suggestions and constructive criticism.

Statement issued by the
General President of the CNTU,
Mr. Jean Marchand, on

UNION RAIDING

"I have been asked whether the wish expressed in my moral report "to see the ranks of the Confederation extended to the whole of Canada" could be interpreted as a challenge to the Canadian Labour Congress and a war cry against international unions. Such was certainly not my intention. The expansion of the ranks of the CNTU must take place, as I have stated, "according to the best and the most efficient formula". This implies that an affiliation with the CLC, or the achievement of labour unity by any other means agreed by both parties could well constitute the "best formula". Large scale raiding does not seem to me to be feasible nor desirable.

One may have doubts about the truth of the saying that wants "life begins at 40". Of course, one assesses the truth of this remark in the light of his own medical history as well as in the light of his good or bad luck. But in the case of institutions there is no doubt that forty years of existence is but a beginning, especially for an organization in full growth, which is the case of the CNTU.

Quebec City for the CNTU's Special Convention as well as the celebration of our fortieth anniversary spoke words that will long be remembered. Mr. Marchand told of Pope John XXIII's encyclical letter "Mater et Magistra" and commented on the realizations as well as the hopes of the CNTU.

We shall have the opportunity, in the course of the next few months, to comment on President Marchand's thoughtful address. For the moment, "Le Travail" wished to draw the attention of its readers on a few of the most important paragraphs.

On Socialization

Under the term "socialization", "Mater et Magistra" introduces a new concept. The term is defined as "the progressive multiplication of relations in common life" and this is felt advantageous. It is a major clarification and it will comfort those who were still suspicious of social security measures and the increased influence of collective living".

The structures of the enterprise

The structures of our industry were not thought of in terms of collaboration. They are, as a Belgian sociologist remarked while

visiting our country a few years ago, conflicting structures whose major faults show only in troubled periods, but which given certain circumstances can imperil the whole of North American economy.

Here's the opinion of John XXIII on the structures of industry:

"Justice is to be observed not only in the distribution of wealth, but also with reference to the structures of the enterprises in which productive activity unfolds itself. There is, in fact, an innate exigency in human nature which demands that when men are engaged in productive activity, they have the opportunity of employing their own responsibility and perfecting their own being.

"Wherefore, if the structures, functioning and surroundings of an economic system are such as to compromise human dignity, in so far as men unfold their proper activity in it, or if it systematically blunts in them the sense of responsibility or constitutes in any way an impediment to the expression of their personal initiative, such an economic system is unjust, even if, by hypothesis, the wealth produced through it reaches a high standard and this wealth is distributed according to the criteria of justice and equity".

Corporatism

It is striking to observe that "Mater et Magistra" neither mentions or refers to Corporatism which for a while had been the pass word, so to speak, of social-minded Catholics. This omission will eliminate a serious confusion and may set the stage for a rapprochement. We of the CNTU were often the target of

severe criticism because we refused to use a vocabulary that had been prostituted by Fascist regimes and that was remindful, at least in the imagination, of mediaeval institutions.

While safeguarding the idea of a society organized by and for man through creation of representative bodies where divergent interests may be reconciled, John XXIII puts an end to the long-standing debate over the ambiguous conception of "corporation" and "corporatism". We ought to be grateful to him for having eliminated this source of misunderstanding which proceeded as much from the vocabulary as, in certain cases, from a total ignorance of modern economic reality.

Achievements of the CNTU

An impressive compilation of the CNTU's achievements as much in the professional, economic, legislative as in the social field could be done. I will restrict myself, however, to one that I consider most important.

It is our movement which, in my opinion, led to the acceptance of trade unionism by Quebec workers and the French Canadian society. The principles which were inspiring it and its titles of origin permitted it to penetrate deeply into our society without giving rise to the kind of opposition that faced other labour groups.

A great number of workers could then acquire trade union experience and enjoy the benefits of collective action. Thus were formed the elements which later were to become the ferment and feed the dynamism of trade union organization in our society.

DIALOGUE

In another column, we state our intention to dialogue with our readers but, for some time at least, we'll also need a special column to correct the doubtful interpretations which the QFL's newspaper, The Labour World, has gotten used to deliver its readers with regards to the attitude and doings of the CNTU and its officers. As far as we're concerned, we would much prefer the so-called apostles of labour unity would give us the opportunity to raise the discussion to a higher level. Until now, our colleague seemed to have taken the utmost delight in multiplying innuendos and putting himself into the position of the outraged virgin or the die-hard militant who is shocked by every real or fictitious compromises of his neighbours. The history of the past fifteen years teaches a lot about the background and personality of those who engineer that type of propaganda. So much virtue startles us.

Dear Colleague, You Make Very Bad Champion for a Good Cause

The QFL and its newspaper, The Labour World, have devoted themselves body and soul to the launching of the New Democratic Party. It is their right. Now these gentlemen are distressed because the CNTU has not showed as much enthusiasm. We can very well understand. Thus, they pay tribute to the CNTU and to its enormous influence in every area of the Province of Quebec. But their way of trying to win CNTU support for their cause is most strange, to say the least. Let us

take as an example an article published in the last issue of The Labour World (edited by Roger Provost) and entitled: "The CNTU is Rejoicing". It refers to a statement made by the CNTU's leadership pending a Confederal Board meeting about the launching of the NDP. They take good care not to quote the statement in full or merely honestly. Rather they quote only bits and pieces in order to be able to interpret it more... freely!

Let's see where this lack of objectivity of our "democrats" will lead us: "In its statement of August 9th, the CNTU appears regretful to have to recognize that the NDP 'proposes goals with which... we cannot help but be in agreement'. And further: 'How not to stress... the Party structures'. In effect..."

It would have been better to quote the entire paragraph to which it has just been referred. Judge for yourself. Here's what the CNTU statement said:

"The CNTU's political independence (decreed by its constitution) does not prevent it from forming judgments about major political events. The New Party launching certainly ranks with those. It thus rejoices at the appearance on the Canadian political scene of a party that has its roots in the working strata of the population and that proposes goals with which, generally, we cannot help but be in agreement.

"How not to stress also the democratic character of New Party structures? Of course, the CNTU cannot foresee what effects will time and the experience of power have on the program and behaviour of the New Party.

(Cont'd on page 10)